

Vol 1

15 janvier 1920

No. 5

L'APOTRE



Abonnement \$3.00

Publié chaque mois

MAGAZINE CATHOLIQUE

SOMMAIRE - 15 janvier 1920

TEXTE

PAGE 161—Le Pape condamne les modes inconvenantes. 163—S. G. Monseigneur Joseph-Romuald Léonard. 165—La goutte de sang. 166—Du théâtre à l'Évangile. 171—Qui a peur 173—La grande guerre et ses grandes figures : le général Pau 177—Éphémérides canadiennes — Décembre 1919. 182—Isolants électriques. 183—Disparition du bison d'Europe. 184—Le village japonais 185—" Mon fils est préfet, Madame " 186—L'exception n'est pas la règle 187—Contre l'attrait des villes. 188—Un roi populaire 189—Quinze livres bon poids 189—Les deux Pétain 191—La bonne cuisine. 191—Récettes diverses. 192—Le marchand de bonheurs. 194—Au coin du feu. 195—Les Agnus Dei. 196—La bibliothèque d'une jeune fille de vingt ans. 197—Association de la Garde d'Honneur du Sacré-Cœur. 198—Le mort vivant 200—A dire : Essai.	A. H. (<i>Sem. rel. de Québec</i>) (<i>Le petit Messager du S. Sacrement</i>). JOSEPH ODELIN (<i>Le Noël</i>). MARTINET (<i>La Réponse</i>). R. P. ALEXIS, capucin. FR. URBAIN-MARIE, O.F.M. ÉMILE GEBHART. (<i>L'Action catholique</i>). ROSA. MARTHA. (<i>L'Étincelle du S.-C. de Jésus</i>). Dom ROZIER. (<i>Le Noël</i>). E. L. CH. JEAN DES ARDOINS.
---	---

ILLUSTRATIONS

163—S. G. Monseigneur Joseph-Romuald Léonard 173—Victime innocente. 173—Le général Pau 177—La barque allemande "Paul" 178—Sir Robert Borden 179—Le col. E.-G. Prior 179—L'honorable Athanase David 180—L'honorable sénateur Landry. 181—L'honorable sénateur Dandurand 181—L'honorable Dr H.-S. Béland. 181—Sir H. Ames. 190—L'huile de ricin	Tableau de M. THOMAS SEYMOUR. Tableau de M. JEAN GEOFFROY.
--	---

"L'Apôtre" est une revue publiée par l'Action Sociale Catholique, qui fut fondée par Son Éminence le cardinal Bégin, par lettre pastorale du 31 mars 1907, et encouragée par Pie X, par bref pontifical daté le 29 mai 1907, et par S. S. Benoît XV.

Il a pour objet de fournir une saine lecture, de propager et de défendre la foi catholique. "L'Apôtre" répond aux attaques dirigées contre l'Église catholique et rétablit la doctrine catholique faussement représentée. "L'Apôtre" veut renseigner les catholiques en quête d'informations sur la doctrine de l'Église, les questions d'apologétique, d'histoire, etc. "L'Apôtre" publie, à l'adresse des grandes personnes et des enfants, d'intéressants récits où brille la note catholique, et qui sont adaptés à l'état d'esprit des uns et des autres.

L'abonnement à "l'Apôtre" est de \$3.00 par année strictement payable d'avance.

AVANTAGES SPIRITUELS

Une messe est dite deux fois par mois pour tous nos abonnés et pour les membres vivants et défunts de leur famille.

"L'APOTRE" est imprimé par l'Action Sociale Ltée, 103, rue Sainte-Anne, Québec, Canada

L' A P O T R E

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103 rue Ste-Anne, Québec

VOLUME 1

QUÉBEC 15 JANVIER 1920

No. 5

Le Pape condamne les modes inconvenantes

Oh! qu'il est grave, qu'il est urgent, le devoir de répudier les exagérations de la mode, qui sont un fruit de la corruption chez ceux qui les ont inventées et qui apportent une néfaste contribution à la corruption générale des mœurs!

S. S. Benoît XV aux membres de l'“Union féminine catholique” d'Italie.

L'anarchie des mœurs accompagne à peu près toujours l'anarchie des idées. Nous n'avons qu'à nous rappeler les époques de la Renaissance, de la Réforme et de la Révolution. Le dévergondage des esprits, en diminuant les vérités chez les fils des hommes, abaisse ce puissant rempart contre l'immoralité qu'est la saine doctrine. Depuis que la liberté de la presse, tant vantée par les esprits faux, a établi dans le monde moderne la libre propagande de l'erreur, les mœurs se sont abaissées, dans certaines sociétés, du moins, jusqu'au niveau de la bestialité. On a vu, en effet, dans ces derniers temps, des gens réputés bien élevés se livrer à des danses qui portent des noms d'animaux, précisément parce qu'elles imitent les mouvements de la bête.

Pareillement, dans les modes, on en est venu à de telles audaces qu'un bon nombre de journaux, annonçant, dès septembre dernier, les toilettes féminines qui seraient portées, cet hiver, se plaisaient à citer cette parole révoltante d'un tailleur de New-York: “Le nu, telle sera la mode prédominante, cet hiver”.

Et les annonces illustrées de certaine presse quotidienne venaient bientôt confirmer, par leur crudité stupéfiante, l'annonce impudente du tailleur américain pour dames.

Tailleur pour *dames!*... Sont-ce bien des *dames* qui vont oser se vêtir, ou plutôt se devêtir ainsi, dans les réceptions et les bals de la saison qui commence? Hélas! il faut bien le reconnaître, le scandale des modes indécentes vient trop souvent des plus hautes classes de la société.

Disons-le donc, encore une fois, dans l'espoir d'ouvrir les yeux aux femmes chrétiennes qui ont la faiblesse de se plier aux exigences infâmes d'une mode sans pudeur: la vanité, Mesdames, fait de chacune de vous une occasion de péché, quand elle n'en fait pas une cause de péché; vous semez le mal sur vos pas, et vous vous jugez non coupables. Comment osez-vous vous proclamer innocentes du scandale que vous portez inévitablement partout où vous vous montrez, et cela rien que par vanité? Car nous n'allons pas jusqu'à supposer que vous ayez des motifs plus bas pour vous offrir ainsi en spectacle aux hommes. Restons même exclusivement sur le terrain de l'occasion de péché. Comment une femme chrétienne, qui sait très bien, à moins de ne rien savoir, que le catéchisme nous fait une obligation grave d'éviter les occasions de péché, peut-elle sciemment devenir elle-même une occasion, et pour plusieurs *prochaine*, de péché, et prétendre, en même temps, n'être coupable d'aucune faute? Prenez garde que le jugement de Dieu ne s'accorde pas avec le vôtre!

Femmes chrétiennes qui vous abusez jusqu'à ce point, écoutez cet enseignement du deuxième évêque de Québec, Mgr de Saint-Vallier: “Il n'y a rien de plus aisé que de se perdre quand on est dans la disposition de vouloir être vaine autant qu'on le peut sans pécher

mortellement, et rien de plus sûr, pour les confesseurs, que de juger qu'une âme ne peut rien faire pour son salut et pour sa perfection pendant qu'elle est dans cette disposition... La vanité ouvre toutes les portes de l'âme, c'est-à-dire tous les sens, au démon de l'impureté." (Mandement contre "certains abus", 22 décembre 1697).

Femmes chrétiennes qui vous oubliez jusqu'à paraître en public dans des costumes indécents, que voyez-vous dans les yeux des hommes qui vous regardent ? du respect ? Non : rien que de la basse convoitise, ou du mépris. Femmes chrétiennes qui ne craignez point de paraître à l'église dans des toilettes que la bonne éducation ne tolère pas même dans la rue, comment pouvez-vous oublier que c'est là " chose indigne de la profession du christianisme et encore plus de la sainteté de nos temples, et condamnée pour cet effet par la sainte Écriture, par le Saint-Esprit, dans les écrits des saints Pères et Docteurs et dans la constitution de l'Église " ? (Mgr de Saint-Vallier, *Ordonnance* pour remédier à "différents abus", 16 février 1691).

Et si vous ne voulez pas écouter la voix de nos évêques, refuserez-vous aussi d'écouter la voix des Papes ?—"L'habillement immodeste des femmes, dit l'Édit de Pie VII du 17 septembre 1800, que les fidèles observateurs de la religion de Jésus-Christ ont toujours vu avec horreur et que n'ont pas même souffert les sociétés des païens qui n'étaient pas entièrement déréglées, a été de tous temps défendu par les saintes lois de l'Église. Aussi, les Souverains Pontifes, quand ils ont su que ce désordre, après avoir été réprimé, se reproduisait, ont renouvelé les ordres les plus sévères pour y mettre un frein."

C'est pour mettre un frein aux indécences révoltantes des modes féminines d'aujourd'hui que Sa Sainteté Benoît XV adressait récemment dans une audience qu'il daignait leur accorder, les très graves recommandations suivantes aux membres de l'Union féminine catholique d'Italie, et, par elles, aux femmes catholiques du monde entier, paroles salutaires, que nous nous faisons un devoir de reproduire ici textuellement (traduction de la *Croix* de Paris) :

"*Hâtons-nous de nous réjouir de la résolution qui a été formulée : de travailler à ce que la femme ne se sente pas seulement le devoir d'être*

vertueuse, mais aussi celui de se montrer telle dans sa façon de se vêtir. Une pareille résolution implique la nécessité du bon exemple que doit donner la femme catholique : oh ! qu'il est grave, qu'il est urgent, le devoir de répudier ces exagérations de la mode, qui sont un fruit de la corruption chez ceux qui les ont inventées (la très digne présidente de l'Union féminine catholique vient de le faire très justement remarquer), et qui apportent une néfaste contribution à la corruption générale des mœurs !

Sur ce point, Nous croyons devoir insister d'une façon particulière : Nous savons, en effet, d'une part, que certaines façons de se vêtir, entrées aujourd'hui en usage parmi les femmes, sont dommageables au bien de la société, parce qu'elles provoquent au mal ; et d'autre part, c'est pour Nous un sujet d'étonnement et de stupeur, on propage le venin, et l'on semble en ignorer l'action malfaisante ; on incendie la maison, et l'on paraît méconnaître la puissance destructrice du feu. Si l'on ne suppose pas cette ignorance, il devient impossible d'expliquer la déplorable extension qu'a prise de nos jours une mode si contraire à la modestie, qui devrait être l'ornement le plus beau de la femme chrétienne : autrement, comment une seule femme aurait-elle pu en arriver à porter un habillement indécent jusque dans le lieu saint, et à se présenter ainsi aux maîtres naturels, et les plus accrédités, de la morale chrétienne ?

Oh ! avec quelle satisfaction Nous avons donc appris que les adhérentes à l'Union féminine catholique ont inscrit dans leur programme le dessein de manifester leur vertu dans leur façon de se vêtir. En agissant de la sorte, elle rempliront le devoir rigoureux de ne point donner le scandale et de n'être point pour d'autres, dans le chemin de la vertu, une pierre d'achoppement ; elles montreront, en outre, qu'elles ont bien compris que leur mission dans le monde s'était élargie ; elles doivent donner le bon exemple non seulement à l'intérieur de leur maison, mais aussi dans les rues et les places publiques.

La nécessité de cette conséquence est d'une importance capitale ; les femmes catholiques doivent se sentir obligées à la reconnaître, non seulement par une obligation individuelle, mais encore par un devoir social. Nous voudrions, en conséquence, que les nombreuses adhérentes à l'Union catholique féminine, réunies aujourd'hui en Notre présence, établissent entre elles

une Ligue pour combattre les modes indécentes, pour ce qui les concerne tout d'abord, et, de plus, chez toutes les personnes et toutes les familles que leur influence peut atteindre. Il serait superflu de dire qu'une bonne mère ne pourrait jamais permettre à ses filles de céder aux fausses exigences d'une mode qui ne fut parfaitement réservée, mais il ne sera pas superflu de l'ajouter : plus élevé est le rang qu'une dame occupe et plus strict est son devoir de ne pas tolérer que ses visiteuses osent offenser la modestie par un habillement indécent. Un avertissement donné à temps empêcherait le renouvellement de l'audacieuse impertinence, qui viole les droits de l'hospitalité bien conçue, et peut-être l'écho du blâme arriverait-il opportunément à d'autres imprudentes faultrices de modes inconvenantes ; celles-ci comprendraient qu'elles ne doivent pas s'entacher plus longtemps d'indécences pareilles ou analogues à celle que la sage dame aurait aussitôt réprochées dès le premier moment où elle les aurait remarquées.

Nous croyons que les pères et les époux, les frères et les parents des courageuses ligueuses, doivent voir de bon œil cette organisation contre les dérèglements de la mode ; Nous voudrions, certainement, qu'elle fut suscitée et favorisée de toutes façons par les pasteurs sacrés, qu'elle le fut même par tous les prêtres auxquels incombe le soin des âmes, partout où la mode a franchi les limites de la modestie ! Mais que Notre parole soit recueillie principalement par vous, ô très chères filles, qui avez déclaré vouloir exercer un apostolat au milieu du monde.

Qu'on ne croie pas, d'ailleurs que le bon exemple serve seulement à l'œuvre éducatrice qui revient directement à la femme, au sein de la famille comme au dehors de la famille : le courage chrétien qui donne vie au bon exemple de la femme dans les milieux viciés de notre époque, et en face du débordement des modes indécentes, est au contraire le levier pour toute la mission de la femme au milieu de la société, car le langage courant lui-même exprime une vérité de sens commun quand il dit que la vertu s'impose...

Femmes chrétiennes de notre pays, selon que vous suivrez ou non ces augustes directions, la société canadienne restera chrétienne, ou elle deviendra païenne.

A. H.

[Semaine religieuse de Québec]

S. G. Mgr Jos.-Romuald Léonard



ÉVÊQUE-ÉLU DE RIMOUSKI

La nouvelle de l'élévation au siège épiscopal de Rimouski du chanoine J.-R. Léonard, curé à Notre-Dame-de-Lourdes, Mont-Joli, a été reçue avec une profonde joie et une unanime satisfaction par le clergé du diocèse.

Le nouveau chef de l'Église de Rimouski dépasse à peine la quarantaine, mais il a occupé des postes importants autant que variés et son activité, son zèle apostolique, son jugement droit et sûr, sa compétence reconnue en matière doctrinale et liturgique, non moins que ses remarquables aptitudes d'organisateur le prédestinaient à la haute fonction qu'il est appelé à exercer au milieu des siens.

Monseigneur Joseph-Romuald Léonard est, en effet, né au diocèse de Rimouski, à St-Joseph-de-Carleton, le 19 août 1876, du mariage de Joseph-Romuald Léonard et de Marie Normandeau. L'auteur d'une récente notice biographique de Mgr Léonard à l'Évangéline de

Moncton nous apprend de plus que, s'il est de race canadienne-française par son père, il a aussi dans ses veines le plus pur sang acadien, sa grand'mère maternelle appartenant à une des plus anciennes familles de la noble Acadie, les d'Entremont.

Il a fait toutes ses études classiques et théologiques au Séminaire de Rimouski ; il est le premier prêtre du clergé rimouskois qui soit élevé à l'épiscopat ; et toutes ces circonstances contribuent à l'allégresse de ses diocésains et leur sont un sujet de légitime fierté.

Alors qu'il n'était encore que séminariste, et n'ayant pas atteint sa vingtième année, il fut attaché par Mgr Blais au secrétariat de l'Évêché ; et après son ordination à Carleton, le 25 février 1899 — avec dispense d'âge : il n'avait que vingt-deux ans — il continua d'être le secrétaire et aussi le conseiller, c'est un fait reconnu, de son Évêque, jusqu'à 1905. Mgr Léonard connaît donc, et de longue date, tous les rouages de l'administration diocésaine.

Huit années de travail assidu et écrasant aux côtés de son évêque lui imposèrent un court repos. Mais il fut bientôt chargé de diriger le Grand Séminaire, en 1905. Cependant ses forces le trahirent, et il dut entrer dans le ministère paroissial, dont la vie convenait mieux à sa santé.

Il fut assistant à St-Fabien de Rimouski et aussi à Bonaventure, et fut ensuite nommé, en 1907, curé à St-Damase de Matane, où il demeura cinq années, au cours desquelles son activité fit subir à sa paroisse une véritable transformation. Il avait restauré le presbytère et préparé la construction d'une église, lorsqu'il fut de nouveau, en 1912, appelé à la direction du Grand Séminaire. Au printemps de 1913, il était créé chanoine titulaire du Chapitre de la Cathédrale.

La cure de St-Octave-de-Métis étant devenue vacante par suite de la retraite de Mgr Langis, V.G., le chanoine Léonard accepta cette charge importante et rentra dans le ministère paroissial, qu'il n'a pas quitté depuis lors. Après avoir, pendant deux ans, pourvu aux besoins spirituels de ses paroissiens, continué les travaux de l'église inachevée et fondé un cercle de l'A. C. J. C., il se vit appelé en 1915 à la cure de Mont-Joli. Là a issi, il a fondé un cercle de jeunes gens ; il a de plus appelé les Frères du

Sacré-Cœur à la direction de l'Académie Commerciale de l'endroit, et fait de cette paroisse considérable " l'une des mieux réglées et organisées du diocèse," comme le fait observer l'écrivain déjà cité, de *l'Evangéline*.

Et maintenant il est appelé par Notre Saint Père le Pape à la direction d'un des plus importants diocèses du Canada, et le plus grand en étendue, Québec et Montréal exceptés. Il exerce sa juridiction sur les grands comtés de Bonaventure, Gaspé, Matane, Rimouski, et Témiscouata (moins cinq paroisses de cette dernière région). Sa sollicitude s'étend à 145,000 âmes, population catholique desservie actuellement par 170 prêtres, et organisée en 96 paroisses, auxquelles il faut ajouter 34 désertes ou missions.

Le troisième Évêque de Rimouski saura donc diriger, d'une main ferme, et avec cette sagesse et cette intelligence du gouvernement des âmes dont il a donné la preuve, les destinées spirituelles de ce diocèse.

Dès maintenant, ceux qui vont bénéficier de ses directions ou travailler sous ses ordres dans cette partie de notre pays, remercient la Providence du Chef qu'Elle vient de donner à l'Église de Rimouski. Et, en attendant le jour solennel du sacre dans la cathédrale diocésaine, pasteurs et fidèles s'inclinent avec respect devant le nouveau successeur des Apôtres, et résument le vœu de leurs cœurs et de leurs âmes dans le souhait rituel :

Ad multos Annos !

A L'ÉCOLE

Le maître.— Quel est l'animal qui nous fournit la laine ?

Jeannot.— C'est le mouton, M'sieur.

Le maître.— Très bien. Dis-moi maintenant quels sont les usages de la laine ?

Jeannot reste silencieux.

Le maître, avisant les vêtements de l'écolier.— Voyons, réfléchis. Ton pantalon, avec quoi est-il fait ?

Jeannot.— Avec une vieille culotte à papa M'sieur !

La goutte de sang

LE père Jean-Mathieu se mourait sans qu'on sût de quelle maladie il était atteint ; on croyait qu'il mourait d'un mal étrange contracté en 1871 pendant la Commune. Depuis cette fatale époque, Jean-Mathieu passait à tout instant la main sur sa tempe droite ; il disait cruellement souffrir à cet endroit d'un mal aigu ; mais on avait beau chercher, on ne voyait rien.

Les gens du quartier croyaient à un tic, et avaient surnommé Jean-Mathieu, *le Père la Tempe*. Mais Jean-Mathieu n'entendait pas raillerie à ce sujet. Jamais il ne parlait de son mal et ne permettait pas qu'on en parlât devant lui.

Un soir, Jean-Mathieu sembla pris de peur et ne cessa plus de se frapper le front. Une sueur froide passa sur tout son corps. Son fils lui proposa d'aller chercher le médecin.

C'est inutile, répondit le vieillard. Un médecin ne me guérira pas, je suis perdu.

Et après un moment de silence :

— As-tu ton couteau, Édouard ?

— Oui, mon père.

— Approche et regarde... tiens, là, au-dessus de l'œil... ne vois-tu rien ? C'est rouge... Enlève cela, Édouard ; mon fils, arrache la peau, coupe et tranche. C'est horrible ; ah ! je souffre trop !

— Mon père, dit sa fille en approchant une glace, vous n'avez rien. Regardez, c'est la fièvre qui vous tourmente.

Jean-Mathieu se saisit le front à pleines mains, puis, épuisé par cet effort et par ses souffrances, il retombe sur l'oreiller, les yeux fixés sur Édouard. Mais toujours sa main droite allait et venait sur sa tempe.

— Mon père, dit Élise en pleurant, qu'avez-vous ? que sentez-vous au front ?

— Pourquoi ne pas le dire ? reprit Édouard à son tour ; on pourrait vous soulager, peut-être, si vous vous décidiez à parler.

Le vieillard hésita. Il tremblait comme la feuille au vent, en regardant son fils.

— Parlez donc, dit Édouard brusquement. S'il y a un secret, vos enfants le garderont. Nous sommes seuls.

— Approchez bien près, dit le vieux.

Édouard et Élise s'approchèrent du moribond. La jeune fille posa la main sur le front de son père et ce doux contact parut calmer Jean-Mathieu qui raconta ce qui suit.

— J'étais de garde à la Roquette, à pareille époque, il y a seize ans. On vint me chercher tout à coup pour une exécution d'otages. Je rejoignis les camarades. Nous étions douze rangés avec nos fusils devant un mur. C'était un matin. Je me rappelle bien... il y en avait qui tremblaient ; moi, je ne tremblais pas. On amena les otages ; ils étaient cinq. Il y en avait un tout jeune, sans barbe, à peu près comme toi, Édouard. C'était un prêtre. Il portait la soutane. J'étais en face de lui, je me dis : Toi, je ne te ferai pas souffrir, tu es trop jeune.

Je visais en pleine poitrine, en le regardant. Après le coup je m'approchai. Il était tombé sur le côté, mais il n'était pas mort et je l'entendis qui disait : " Pardonnez-lui, mon Dieu, et sauvez-le ! "

Le lieutenant l'entendit aussi, et l'acheva d'un coup de fusil dans l'oreille. Je sentis une petite fraîche à la tête, mais nous rentrâmes tous à la hâte, et je n'eus pas le temps d'y penser. Cependant le lendemain matin, en me levant, j'aperçus dans la glace une petite tache de sang d'un rouge étincelant, là, au-dessus du sourcil, où tu as le doigt, Élise. Je me lavai bien vite et je courus au poste, mais dès ce jour là la rage me prit ; je croyais toujours sentir la goutte de sang, et dans mes rêves je voyais le jeune prêtre devant moi, comme à présent. Ah ! mes enfants, quel supplice j'ai souffert et quel bonheur si je mourais ! C'est un fer rouge que j'ai dans la tempe, et je suis bien puni.

Jean-Mathieu se cacha dans la ruelle, comme pour fuir la vue de ses enfants. Élise, tombée à genoux, pria Dieu en sanglotant. Édouard, stupéfait, restait les yeux grands ouverts, debout, immobile et pâle comme une statue.

A la fin, Élise se leva, avec la force que donne la foi :

— Père, dit-elle doucement, calmez-vous : vous avez expié la faute. Il faut vous réconcilier avec Dieu et voir un prêtre.

— Enlèvera-t-il la tache ? murmura Jean-Mathieu.

— Peut-être, reprit l'enfant ; ce qu'un prêtre a mis, un autre peut l'enlever.

Cette idée frappa le vieillard. Il leva timidement les yeux vers Édouard, le pauvre père avait peur de son fils.

Élise prit la main de son frère et lui adressa un regard suppliant.

— Va donc ! fit brusquement celui-ci.

Un quart d'heure après, un prêtre entra dans la mansarde et s'entretenait longuement avec le malade. Il revint le lendemain et apporta les saintes huiles. Quand l'onction sainte fut faite sur le front, à l'endroit fatal, Jean-Mathieu poussa un cri de joie et pleura à chaudes larmes. Il était guéri, et, ce qui est mieux encore, converti.

[*Le petit Messager du S. Sacrement.*]

Du théâtre à l'Évangile

LES ÉTAPES D'UNE CONVERSION

Par Joseph ODELIN

Du théâtre à l'Évangile est la biographie d'Émile Rochard, dont la notoriété comme directeur des théâtres, Châtelet, Ambigu, Porte-Saint-Martin, qu'il exploita avec un faste légendaire, avait fait une figure des plus parisiennes, de 1875 à 1890. C'était aussi un poète de talent, fidèle disciple de Th. de Banville et ami intime de F. Coppée, mais qui, dès le début de la vie, n'hésita pas à lâcher les muses pour consacrer tout son temps au culte du mélodrame et des féeries.

Émile Rochard était, en même temps que directeur de théâtre, dramaturge dans la moelle et c'est à son amour de la dramaturgie qu'il doit l'idée d'avoir, sur la fin de ses jours, étudié la Bible ; c'est ainsi que — suivant le mot spirituel de Jules Lemaitre — Émile Rochard découvrit un jour par hasard l'Évangile et que cette découverte déterminait sa conversion.

Lorsque parut en librairie son poème *Jésus selon les Évangiles*, ce fut dans le monde boulevardier, où il avait promené son existence directoriale pendant trente-cinq ans, un vaste éclat de rire. Mais à la nouvelle qu'il venait de faire le *Théâtre de l'Évangile* en quatre drames (*Berceau de Jésus, Vie publique, Passion, Résur-*

rection), un mouvement de stupéfaction, mais de respectueuse sympathie, se produisit parmi les plus sceptiques des auteurs et les plus incroyants des acteurs. Ce sont précisément les états ou plutôt, pourrait-on dire, les coulisses de cette conversion que le plus fidèle de ses amis raconte dans ce livre.

Émile Rochard, converti en 1912, mourut en 1917. Nos lecteurs liront avec amusement le récit des scènes burlesques où M. Joseph Odélin nous montre son héros initié aux "mystères" de la franc-maçonnerie :

F. ROCHARD

DANS le Paris d'alors, chaque spécialité formait une sorte de petit Landerneau. Les ambitions de chacun y étaient percées à jour avec une perspicacité toujours en éveil. On en prêtait même généreusement à ceux qui n'en avaient pas.

Le jeune secrétaire-général des théâtres Historiques et du Châtelet réunis (Émile Rochard), considéré comme un "arriviste", par conséquent comme une force possible, fut l'objet de démarches, dont — trop honnête et trop insouciant pour user en quoi que ce fût de moyens détournés — il ne comprit la portée que beaucoup plus tard. Bref, il ne pouvait plus faire un pas sans rencontrer des gens qui l'invitaient mystérieusement à se faire initier au secret de la F. M.

Dans les coulisses, c'était un acteur, Georges Richard, édenté mais non sans talent... comme auteur (l'Odéon de Chilly lui avait joué une pièce intitulée *Les Enfants*) et il était frère de l'Émile Richard, qui fut longtemps membre, puis président du Conseil municipal.

Au café, c'était un vieux sculpteur, qui répondait au nom suggestif de France (rien de commun avec Anatole France). France amusait follement Rochard, parce qu'il représentait, avec toute l'exagération d'un premier-comique de province, la "vieille-barbe de 48" : longs cheveux gris, vaste gibus aux bords incurvés toujours entre deux bocks (il était du "Bon bock", un dîner radical), le type faillit s'illustrer en frappant des médailles à l'effigie d'une assez grossière République, dans

le bronze, certifié authentique, qui provenait de l'incendie des Tuileries.

Au journal *le Gil Blas*, ou à sa fondation notre ami faisait la critique dramatique, c'était le jeune Christian de Trogoff, qui signait le "Courrier des théâtres", et qui, protégé par Mme Auguste Dumont, la blanche Egérie du Journal, devait sa notoriété à une chanson intitulée : *La Panthère des Batignolles*.

Comme France et Richard, Christian de Trogoff faisait partie d'une Loge dénommée *l'Etoile polaire*, là-bas, là-bas, non pas, "tout près du Luxembourg", mais dans le quartier de la panthère qu'il avait chantée, rue Nollet, je crois bien.

De guerre lasse, Rochard céda aux obsessions de Christian de Trogoff.

Un beau matin, le courriériste, muni d'une convocation bien en règle, emmena son chroniqueur. Où ?... Dans la Loge qui s'honore peut-être aujourd'hui d'avoir donné son nom à une chanteuse de "beuglant" ? Non : rue Cadet, au Grand-Orient.

L'aspirant-apprenti-maçon fut accueilli à l'entrée par deux types en redingote, qui ressemblaient à de lugubres croque-morts (ce qui n'est pas un pléonasme, car les vrais croque-morts sont presque toujours gais).

Quand le néophyte eut décliné ses noms, prénoms, domicile et qualités, les susdits croque-morts l'introduisirent dans une chambre noire hermétiquement close et éclairée, d'un faible jour tamisé par un verre rouge. Mystère et photographie !...

A cette heure indécise, le patient, à mesure que ses yeux s'y habitaient, vit peu à peu se détacher des murs noirs quelques têtes de morts blanches, des tibias croisés, enfin des inscriptions soi-disant philosophiques, ramassés des lieux communs les plus rebattus à l'aide desquels les F. M. militants inoculent aux masses le poison des idées fausses.

Il regrette de n'avoir pu, faute de carnet, copier ces vulgaires centons, mais il a gardé nette l'impression d'une tentative d'intimidation par des moyens qui voulaient paraître sataniques.

— Vous avez un quart d'heure pour vous préparer à mourir au monde profane, lui avait dit un des croque-morts, en l'enfermant.

— Profane, faites votre testament, lui avait

dit l'autre, en lui tendant un papier blanc, au bout d'une épée.

Mais il n'avait pas encore fini de lire les inscriptions de la chambre noire dénommée "le cabinet de réflexion", que le second croque-mort — un Frère surveillant, s'il vous plaît, et cette fois revêtu d'une cagoule — revenait, du bout de la même épée, reprendre le testament, resté en blanc, et que le premier, revêtu d'une cagoule pareille à celle de son frère, lui bandait les yeux, en lui disant :

— Profane, préparez-vous !

Aussitôt il lui sembla que le fond de la chambre noire basculait, et que lui-même, soutenu par les deux cagoules, il pirouettait dans la nuit d'un cauchemar assourdissant : cris humains, cris d'animaux, cliquetis d'épée, coups de pistolets, chutes de meubles, commandements de manœuvres au porte-voix, grondements de tonnerre, mugissements de torrents...

Et il marchait au bord d'un précipice :

— Baissez-vous, disait un de ses guides.

— Relevez-vous, disait l'autre, un instant après.

Le précipice parut aboutir à une porte, celle d'un château d'Anne Radcliffe, sans doute, car les guides y frappèrent un formidable coup de marteau.

Le silence se rétablit, comme par enchantement, puis un coup de maillet retentit, sur une table ; puis une voix parla :

— Frère, premier surveillant, quelle main étrangère a frappé à la porte du Temple ?

Deuxième coup de maillet :

— Très cher Vénérable, un profane a frappé à la porte du Temple.

Autre voix, irritée :

— Frère couvreur, voyez quel téméraire ose troubler nos travaux.

Bruit de serrures de prison romantique, et une voix nouvelle, celle du Frère couvreur sans doute, tonitrué !

— Quel est l'audacieux qui veut forcer la porte du Temple ?

Une des cagoules répond avec autorité :

— Calmez-vous, mon Frère. Personne ne veut forcer la porte du Temple. Celui qui a frappé est un profane qui désire voir la lumière, et la sollicite humblement de la respectable Loge de *l'Etoile polaire*.

La porte se referma brusquement, et l'on entendit une vive discussion et un bruit d'é-

pées : des gens armés jusqu'aux dents se demandant les uns aux autres s'il fallait ou non recevoir un profane, enfin : "Faites entrer", répété par toute la hiérarchie, comme un écho.

Alors, nouveau bruit de serrures, plus formidable que le premier, quelques pas dans l'obscurité, et le néophyte se trouva assis sur un tabouret.

— Monsieur, dit une voix que Rochard crut bien reconnaître, nous sommes disposés à récompenser votre confiance et votre fermeté. Voici la formule du serment : Je jure sur ce glaive de garder tous les secrets qui me seront confiés dans cette respectable Loge, ainsi que tout ce que j'y aurai vu faire et entendu dire. Je promets d'aimer mes frères et de les secourir selon mon pouvoir. Je promets de me conformer aux statuts de la Franc-Maçonnerie et aux règlements de cette respectable Loge. Je préférerais avoir la gorge coupée, plutôt que de trahir les secrets de l'Ordre. Dites : Je le jure.

— Je le jure, répéta machinalement le néophyte, que son bandeau commençait à gêner horriblement, et qui brûlait d'envie d'en "griller une".

Le Vénérable enfla sa voix :

— Mes Frères, dit-il, faites votre devoir. Frère premier surveillant, maintenant que le néophyte a prouvé sa patience et sa fermeté, le jugez-vous digne d'être admis parmi nous ?

— Oui, Vénérable.

— Que demandez-vous pour lui ?

— La lumière.

— Que la lumière soit !

Trois coups de maillet, et, brusquement, on arracha le bandeau du patient. En même temps, un jet de flammes, sortant d'une immense pipe de lycopode, l'enveloppait, et une cinquantaine d'épées, pointées par autant d'énigmatiques personnages à mines patibulaires, menaçaient sa poitrine.

Sur celle de ces personnages, pendait, au moyen d'un galon blanc, une loque également blanche (le tablier symbolique). Quelques-uns semblaient porter le cordon bleu d'un Ordre inconnu, d'autres de vagues insignes de commandeur, rehaussés de signes cabalistiques.

En face, une sorte d'alcôve ou de chœur, surélevé de quelques marches. Là, sous un œil encastré d'un triangle, trônait le Vénérable,

que le néophyte reconnut aussitôt. C'était un avocat mulâtre nommé de Hérédia (rien de commun avec l'impeccable et grandiloquent José-Maria des *Trophées*).

— Ces glaives, dit-il, signifient que tous les maçons voleront à votre secours, dans les circonstances difficiles, si vous observez fidèlement nos lois; mais qu'ils seront également prêts à punir le parjure, si vous ne les observez pas.

Là, il prit un temps, comme on dit au théâtre, avant de passer aux formules solennelles de la réception, saisit son maillet d'une main, une épée de l'autre, une épée flamboyante, qu'il devait étendre sur la tête du néophyte, mais le futur directeur du Châtelet, à bout de patience, n'en put supporter davantage. La promenade au bord du précipice l'avait souverainement agacé, surtout le mouvement de bascule du début.

Quand il vit le mulâtre s'avancer, comme pour le sacrer chevalier, il ne put s'empêcher de lui rire au nez, au grand scandale des cinquante frères à mines patibulaires, qui, vingt-cinq d'un côté et vingt-cinq de l'autre, allèrent s'asseoir, alignés, sur deux rangs de banquettes en gradins.

— Bon ! le jeu de massacre, maintenant ! murmura Rochard, devant ce double alignement de têtes scandalisées.

Mais les têtes avaient entendu son murmure. Leur expression devint féroce.

Alors Rochard le prit à la "blague".

— Vous n'avez pas honte, dit-il, à votre âge, de vous amuser à des jeux de gamins ! Si encore vos trucs marchaient bien ! Mais ils grincent la rouille, et il faut les aider à la main ! Voulez-vous que je vous envoie mon chef-machiniste ?

Le jeu de massacre s'entre-regarda, un instant interloqué, puis affecta de prendre cette boutade comme une nouvelle preuve de courage. Même une voix nasillarde et tranchante, celle de Georges Richard, s'éleva de l'extrémité du deuxième rang des gradins de droite, une place d'honneur, comme pour repêcher le camarade embourbé :

— Nous aurions peut-être pu nous dispenser de faire passer par les épreuves physiques, même très réduites, comme celles qu'il a subies, un candidat pour lequel les trucs de fêtes n'ont plus de secret, et dont la réputation de courage, bien établie, rendait superflue, dan-

gereuse même... pour nous, ces épreuves au moyen d'illusions empruntées effectivement au théâtre. Le cas est tout à fait exceptionnel. Il y a peut-être en France une douzaine de professionnels de la féerie. Il était inutile d'étaler devant l'un d'eux la pénurie de... nos magasins d'accessoires, inférieurs, on s'en doute, à celui du Châtelet. Certes, il a eu tort d'interrompre, par une gaminerie, notre très cher Vénérable, mais est-ce une raison pour ne pas achever la cérémonie? Après avoir prouvé sa patience, le néophyte a eu un mouvement d'impatience... pour des raisons professionnelles. Il a regardé nos rites comme une mise en scène... et, selon lui, il a interrompu la répétition, pour faire une observation aux artistes. Voilà à quelle proportion il convient de réduire l'incident.

Si le Frère-comédien s'en fût tenu là, tout s'arrangeait, car le jeu de massacre, dégelé, riait. Même un tablier ayant applaudi, tous les tabliers l'imitèrent. Mais Georges Richard était bavard. Il continua maladroitement :

— Le néophyte fut un officier distingué... (le jeu de massacre redevient aussitôt rébarbatif). Cela ne plaide peut-être pas en sa faveur...

— Oh ! non, murmurent quelques voix.

— Mais il a prouvé son indépendance en démissionnant, ajoute vivement Georges Richard.

Quelques bravos.

Ces marques d'approbation et d'improbation ne furent pas du goût de l'ancien officier.

— J'ai démissionné, interrompit-il, parce que la vie de garnison m'embêtait et que je voulais faire du théâtre. Mon geste n'implique aucune réprobation pour une carrière que j'eusse suivie avec joie, si je n'avais pas eu le goût du théâtre.

La parole ferme et le geste assuré du jeune chef habitué à parler "aux hommes" en imposa un instant au jeu de massacre.

— Passons à un autre ordre d'idées, reprit Georges Richard, dans le but de tendre la perche à son protégé. Ce n'est un secret pour personne que vous serez bientôt directeur d'un grand théâtre. Ce théâtre emploie un nombreux personnel. Avez-vous conscience des devoirs que l'humanité vous impose?...

A cette question, grosse déjà de menaces syndicalistes, la physionomie du futur directeur exprima sans doute un altier "De quoi vous mêlez-vous?" Alors le compagnon-acteur s'égara dans une apologie sentimentale du personnel des théâtres à grand spectacle, mais, à la fin, oubliant qu'il s'adressait à un vieux "vitrier", il s'écria :

— Ce personnel, comptez-vous le mener comme naguère vos *soldats*?

— *Mes chasseurs*? demanda instinctivement le "vitrier" pur-sang.

— Mes chasseurs, mes soldats... C'est la même chose !

— Détrompez-vous. "Mes soldats", c'est une généralité ; "mes chasseurs", c'est une particularité. L'officier de chasseurs qui dit "mes chasseurs" dit "mes enfants".

Malgré l'ambiance, et sans doute aussi à cause de l'enthousiasme communicatif de l'ancien officier, un gémissement approbatif parcourut le jeu de massacre.

Le Vénérable voulut bien intervenir officieusement avant de reprendre son maillet et son épée, pour achever la cérémonie interrompue. Il convint bienveillamment que la fraternité d'armes pouvait passer pour une des formes de la Fraternité maçonnique inscrite sur nos monuments ; mais restaient la Liberté et l'Égalité, au sujet desquelles il ne serait pas inutile d'échanger quelques vues.

— Oh ! je reconnais que tous les hommes sont égaux devant Dieu, dit spontanément le néophyte.

— Et devant la Loi !

— C'est absolument la même chose, la loi n'étant — en principe — que l'application sociale des commandements de Dieu.

Un peu de houle.

— Voilà, dit le mulâtre, une formule plutôt cléricale.

La soutane, qu'il ne voulait plus voir, passa devant les yeux de l'apprenti-maçon.

— Non, répondit-il sèchement, pas cléricale, chrétienne.

Un nez crochu, deux yeux bridés, deux lèvres lippues et un dos voûté se penchèrent vers le Vénérable. Les deux lèvres lippues crachèrent dans son oreille attentive quelques paroles qu'aucune autre oreille n'entendit. Après quoi, nez, yeux, lèvres et dos s'éloignèrent dédaigneusement.

— Oh ! Oh ! pensa Rochard, voilà un gros bonnet... Qu'a-t-il dit au mulâtre ?

Le mulâtre lui répondit indirectement.

— Notre Société, dit-il, est une institution de fraternelle solidarité. Elle est l'initiatrice désintéressée de tout ce qui se fait de bien, de bon, de grand dans l'humanité... Vous le savez déjà par les compagnons qui vous ont amené... L'un deux, si je ne m'abuse, vous a parlé de courte-échelle... C'est un dicton, qu'une comédie de Scribe a popularisé... La comédie de Scribe est enfantine...

Le Vénérable n'acheva pas, laissant à l'imagination du candidat le soin de trouver ce qu'il ne disait pas, puis sa voix se fit mielleuse, paternelle, même il se pencha, insinuant, comme pour une confidence :

— Un autre compagnon, qui est de vos amis, de vos plus sincères amis, nous a confié que vous êtes né dans la religion catholique, mais que vous ne pratiquez plus depuis longtemps. Il n'a pas su nous dire pourquoi... Verriez-vous un inconvénient à me le dire, à moi?... Ces questions-là me passionnent, au point de vue de la saine raison... Vous êtes libre de ne pas me répondre...

Cette fois, la chapelle du grand collègue de Seine-et-Marne, la vieille allée, toutes les péripéties de sa confession repassèrent, et avec une acuité inaccoutumée, dans le cerveau du pauvre Rochard. Il revit son père irrité et la soutane, la même soutane "qu'il ne voulait plus voir" et qui lui était réapparue tout à l'heure...

Il eut un mouvement de rage intérieure. Raconter l'incident dans tous ses détails devant une assemblée plutôt hostile aux prêtres, quel succès et quel soulagement !

Ses lèvres se contractèrent, puis sourirent :

— Je suis libre de ne pas vous répondre, m'avez-vous dit ; j'userai donc de cette liberté.

Une autre soutane était passée devant ses yeux, la soutane un peu élimée du curé de Bernac, qui lui avait appris *Rosa, la Rose*... Et puis, en même temps, il avait eu un haut-le-cœur, comme au bord d'une infamie. Il avait rapproché cette "courte-échelle" de la question qu'on lui posait, et il lui apparaissait vaguement qu'on lui proposait, à lui, officier, une protection en échange d'une délation.

— Au surplus, Messieurs, ajouta-t-il, j'ai suivi les conseils de quelques amis en manifes-

tant le désir d'être initié. Je vois que j'ai eu tort... Je n'ai plus ce désir. Je vous prie de recevoir mes salutations et de me faire reconduire dans la rue, fût-ce par la voie grotesque qui m'a amené jusqu'à vous.

Les physionomies se figèrent de nouveau, le jeu de massacre reparut dans sa rigidité première.

— On conçoit du reste qu'il soit un peu agacé, dit pourtant Georges Richard au Vénérable.

— Il réfléchira, conclut paternellement ce dernier.

Froidement, la plupart des membres se retirèrent dans une salle contiguë, puis les deux croque-morts, l'air moins compassé, emmenèrent notre ami par un couloir qui n'avait rien d'inferral. Ils lui dirent : "Au revoir", avec trois pressions dans le creux de la main, et se retirèrent précipitamment.

Ouf ! Rochard était dans la rue et roulait déjà une cigarette. Il ne l'avait pas encore allumée que Christian de Trogoff le rejoignit :

— Quelle idée, dit-il, de le prendre de haut avec tous ces braves gens qui ne veulent que votre bien ! Vous ne comprenez donc pas qu'il vous ménageaient un triomphe ? Vous n'aviez qu'à répondre dans le sens qu'il vous indiquaient eux-mêmes... Tout était préparé pour vous faire monter en grade avec une rapidité vertigineuse... Ils savent choisir leurs têtes, allez !... Mais rien n'est perdu... Il y a un clan qui vous trouve crâne... et on a besoin de crânes... D'ailleurs, je suis là pour vous faire mousser.

— Ne vous donnez pas cette peine, cher ami. Jamais je ne remettrai les pieds dans votre pétaudière, répondit Rochard.

Et il tint parole, quelque avance qu'on lui fit. Il eut beau recevoir à domicile, et mystérieusement, le tablier et les gants (que le Vénérable aurait dû lui remettre en séance publique, si cette séance avait fini selon le rite), il ne mit jamais le tablier et ne donna pas les gants, "comme hommage à sa grâce et à sa vertu à la femme qu'il estimait le plus". Il eut beau être assailli de convocations, il n'y répondit pas ; il eut beau recevoir chaque jour des poignées de mains à pressions intérieures, il ne rendit pas les pressions et protesta toujours : "Vous vous trompez, je n'en suis pas et ne veux pas en être." Enfin, il ne paya jamais sa seconde cotisation. — JOSEPH ODELIN — [Le Noël]

Qui a peur

UN jour très gris du mois dernier, sur la place Saint-Martin, devant la porte de l'église, le corbillard des troisièmes. De-ci de-là, quelques groupes d'hommes causent au coin des rues en se cachant comme s'ils avaient honte d'être là. En face, la buvette paraît bruyante, malgré que ce soit une heure où les ouvriers d'habitude travaillent. Un jeune homme va et vient, seul les mains derrière le dos. Il paraît plutôt s'ennuyer à quarante sous de l'heure.

Je passe à ce moment. Il me salue, ne pouvant pas faire autrement, et je l'aborde. Je le reconnais pour lui avoir fait faire la première communion, il y a dix-huit ou vingt ans.

— Que fais-tu là, mon vieux ?

— Ce que vous voyez ; je suis à un enterrement. J'attends qu'on sorte.

Et comme je parais surpris :

— Oui, oui, c'est vrai, vous avez raison. Je ne devrais pas être ici. La famille est à l'église. Ce sont des voisins, des amis. Le défunt était mon camarade d'atelier. La grippe l'a fauché en quatre jours. Il laisse une jeune femme et trois gosses. C'est à faire pitié !...

— Et tu n'as pas eu la délicatesse de les suivre jusqu'à l'autel, de prier avec eux pour l'ami que tu regrettes, d'assister, près d'eux, à la cérémonie que tu voudrais en pareil cas pour les tiens, ou pour toi si tu venais à mourir ?

— Oui, dites-le, c'est idiot, mais voyez-vous, là, sur la place ? Les autres attendent aussi. Ce sont les purs, les rouges. Si je rentre, demain à l'atelier ce qui m'attend pour être allé à l'église, chez les curés, comme ils disent !

— C'est-à-dire que tu as peur ? Toi qui n'a pas reculé d'un pouce quand il s'est agi de lutter contre les Boches, tu as honte, maintenant, que des copains te voient rentrer à l'église. Froussard, va !

Il avait la croix de guerre !... Ce fut un coup de fouet. Brusquement, il me quitta et rejoignit le cortège près de l'autel.

*
* *

Le lendemain, à l'atelier.

Les compagnons étaient à peine à l'ouvrage. Le dernier venu, Soiffard, en prenant son bleu — il n'est jamais le premier au travail — donna le signal des quolibets dont ce fut, à la minute, un feu roulant.

— Hé, là, passe-moi le goupillon, François !

— Tu es allé à confesse, hier ; ne le nie pas, on t'a vu.

— Ça pue l'encens ici.

— *Dominus vobiscum*...

Etc., etc.

François laisse dire un instant. Mais il a vu sur lui tous les yeux des camarades ; il a senti leurs rires moqueurs. Un frisson le saisit. On voit dans ses bras nus ses muscles se raidir. Il s'arrête de travailler, et, d'un violent coup de marteau sur son enclume, il brusque les lazzis, redresse son visage subitement éclairé d'un reflet de fier vouloir...

— Eh bien, quoi ! Aurez-vous bientôt fini ? Voilà des plaisanteries que je n'admets plus. J'ai fait hier ce que j'ai dû, ce que j'ai voulu faire. J'ai honoré jusqu'au bout un camarade que nous aimions, respecté les sentiments religieux, que je partage, d'une famille en deuil. Vous autres, vous avez manqué d'égard vis-à-vis l'ami et des siens ; vous avez profané une douleur légitime par votre abstention et vos beuveries... Et vous blaguez ma conduite !... Non, plus de ça !... ou alors !...

Et il montra ses bras nouveaux.

*
* *

Il n'en fallut pas davantage pour arrêter ces fanfarons.

Plus jamais, depuis, on ne lui a demandé encens ou eau bénite.

Il paraît même que certains se sont enhardis jusqu'à s'aventurer derrière le pilier de saint Antoine de Padoue, dans l'église même, pour les enterrements de camarades.

Je gage qu'ils finiront par aller baiser le crucifix.

C'est bien, François !

MARTINET

[La Réponse.]



VICTIME INNOCENTE — Tableau de M. Thomas SEYMOUR

La grande guerre et ses grandes figures

PAR LE R. P. ALEXIS, CAPUCIN



Les chrétiens qui ont appris, dès leur enfance, à s'incliner humblement devant les décrets de la Providence, sans se permettre de les juger, savent bien que ce que le monde appelle bonheur n'est souvent qu'un mirage, et que les malchances et déceptions de la vie sont fréquemment des bienfaits cachés. Ces réflexions nous viennent, naturellement à l'esprit lorsque nous méditons sur la carrière du général Pau : il a dû les faire fréquemment lui-même. C'est pourquoi l'admiration que nous inspire sa noble vie ne doit pas souffrir de la sympathie que sollicitent ses déboires.

Ses espoirs, en effet, ne le décevront point ; il a foi dans la Justice qui n'erre pas, il compte sur une récompense que les plus méritants eux-mêmes ne méritent pas, mais que l'Amour distribue.

La monographie que nous entreprenons nous fera voir comment la destinée, qui semblait appeler ce grand homme à la plus haute fortune, lui faillit à la dernière heure et brisa sa carrière ; elle nous montrera en même temps comment sa mâle figure, si stoïque et si chrétienne, reste auréolée non écrasée par l'adversité.

Le général Pau nous apparaît comme la personnification du soldat français qui n'a perdu aucun de ses charmes légendaires, mais que le malheur a purifié et mûri, qui a consacré toutes les pensées et tous les actes de sa longue existence au relèvement de sa patrie, jusqu'à ce que le succès couronnât finalement ses efforts.

Mais, semblable au vieux Moïse, s'il a vu la victoire il n'y a point participé autrement que par ses prières. Il a assisté avec des larmes de joie et de sainte jalousie aux triomphes des modernes Josués.

Le général Gérard Pau naquit en 1848, dans la petite ville de Montelimar, au département de la Drôme. Son père avait fait partie en qualité de capitaine de l'expédition de Rome qui ramena Pie IX dans ses États révoltés. Il y prit même une maladie qui entraîna la paralysie de ses deux jambes et finalement une mort prématurée. Il laissait une veuve et deux orphelins dans un état de fortune précaire ; mais Dieu ne les abandonna pas. La mère du petit Gérard était une femme de sentiments très nobles, et d'une foi profonde, mais atteinte, malheureusement, dans sa santé. Sa sœur, de deux ans son aînée, fut sa seconde mère et son ange gardien. C'était une jeune fille admirable qui exerça sur son frère la plus heureuse influence. On a publié sa vie et ses lettres à Gérard, lettres qui devaient enflammer d'admiration une autre jeune fille destinée à devenir un jour, madame Pau.

Marie-Edmée était une fine artiste, et peignait avec un art auquel le temps manqua pour donner ses fruits. Elle écrivit aussi un livre : " Histoire de notre petite sœur Jeanne-d'Arc " qui la fit grandement apprécier. Mais son chef-d'œuvre fut son frère.

Fils d'officier, Gérard, à l'âge de quatorze ans, entra au Prytanée de la Flèche, à peu près en même temps que son émule de gloire le général Gallieni. Soutenu par les admirables lettres de sa sœur, il prit goût promptement à sa

¹ Voir *Correspondant*, (25 février, 1915).

vie nouvelle et ne tarda pas à conquérir le premier rang, ce qui lui valut le titre de sergent-major de sa classe. Son caractère était si heureux que son évidente supériorité, loin de lui attirer de la jalousie de la part de ses camarades, lui ralliait tous les suffrages.

En 1866, il fut reçu à l'École Saint-Cyr. Il n'y entra point cependant ; on eut peur pour sa jeunesse du rude régime de l'École. L'année suivante, reçu de nouveau au concours, il fut définitivement admis, et prit immédiatement la tête de sa promotion.

Il était sous-lieutenant d'infanterie lorsque la guerre de 1870 éclata. Le rôle qu'il joua dans cette guerre fut bref mais glorieux. Nous regrettons que le cadre de cette notice ne nous permette pas de citer ici tout au long la lettre à sa mère dont nous donnons l'extrait suivant :

“ Chère mère. C'est le 6 août au combat de Woerth que je fus blessé. J'avais eu jusque là la chance de n'être point touché au milieu d'une véritable pluie de fer et de plomb, lorsqu'un obus brisant un arbre près de moi, un éclat de bois m'atteignit à la main droite et me mit deux doigts hors de combat. Une heure après, je regrettais beaucoup moins la perte des susdits doigts, car une balle bavaroise me fracassait la même main et venait se loger entre les deux os de mon poing, d'où je la tirai délicatement. Je reçus alors l'ordre de me rendre à l'ambulance, et c'est pendant que je m'y traînais, qu'obligé de passer sous le feu des batteries prussiennes, je reçus un éclat d'obus dans la cuisse droite. Maintenant, inutile de vous dire que cela va très bien ; il est vrai qu'il a fallu me faire l'amputation du poignet.”

Il jugeait aussi inutile d'ajouter que sa conduite au feu avait été superbe. Et que, rendu à l'hôpital, ayant entendu les médecins constater tout bas leur pénurie de chloroforme, lorsque vint son tour d'être opéré, il leur dit : “ Donnez le chloroforme aux soldats, moi je m'en passerai.” Et pendant qu'on lui sciait le poignet, mordant son mouchoir, il n'exhala point une plainte.

Telle est l'histoire de la blessure de celui qu'on appela depuis “ le glorieux manchot.” Ajoutons qu'il réussit à se servir de son membre mutilé avec une adresse surprenante.

En attendant sa guérison le jeune officier restait à l'hôpital prisonnier des Prussiens.

Cependant sa sœur, aussi courageuse que lui, ayant laissé sa mère à Nancy, partit à travers l'Alsace, à la recherche du cher blessé. Ayant fini par le retrouver, elle demanda aux Allemands sa liberté. Ceux-ci y consentirent à la condition qu'il s'engagerait à ne plus porter les armes. Il refusa. Dans cette extrémité, la jeune femme eut recours aux grands moyens ; elle partit pour Versailles, obtint une entrevue de Bismark, se jeta à ses genoux, et, finalement, sur un certificat des chirurgiens que le blessé était pour longtemps inapte à la guerre, obtint sa libération sans condition.

Cependant, un mois plus tard, le jeune lieutenant que le bruit des canons empêchait de dormir, encore mal guéri, “ traînant du pied, battant de l'aile ”, se présentait à la place de Besançon, 8 octobre 1870. On l'incorpora à l'armée de Bourbaki, avec le grade de capitaine du 63e régiment de marche. Il avait à peine vingt-deux ans.

L'histoire de cette malheureuse armée est bien connue. Victorieuse à Villersexel, écrasée ensuite sur les bords de la Lisaine, elle fut rejetée dans les neiges du Jura, d'où, après de terribles souffrances, elle parvint à trouver un refuge en Suisse. Cependant Gérald avait disparu, et sa sœur au désespoir avait de nouveau quitté Nancy à sa recherche, 9 février 1871. On la vit visitant les ambulances, soignant les blessés, retournant les cadavres dans les fossés, cherchant partout son frère. Elle apprit enfin qu'il était malade à l'hôpital de Besançon. L'intrépide capitaine avait refusé de se rendre aux Prussiens et de s'interner en Suisse. A la tête de 120 fantassins, il s'était lancé à travers l'armée du général Manteuffel, et après sept nuits de marches forcées, il était parvenu plus mort que vif en Savoie.

La pauvre Edmée, elle aussi, était plus morte que vivante. Elle se traîna à Nancy où elle expira. On lui fit de magnifiques funérailles. A des Prussiens qui demandaient le nom de cette morte si regrettée un gamin répondit : “ C'est la sœur de Jeanne-d'Arc.”

Après l'armistice, le capitaine Pau fut affecté au 135e régiment et combattit la Commune. Il obtint la croix d'honneur à moins de vingt-trois ans.

La suite de la carrière du jeune officier fut triomphale. Désigné dès lors au plus haut

destin, nous le voyons d'abord à Péronne où ses chefs le tiennent en grande estime. Il est commandant à trente-trois ans ; il prend, en 1883, la direction à Alger d'un bataillon de chasseurs. Puis il revient en 1885, dans les Alpes. Lieutenant-colonel en 1890 à Argentan, il est nommé trois ans plus tard, colonel à Compiègne.

On était à l'époque où l'armée souffrait persécution. Les sectaires, sous prétextes de la purifier du virus réactionnaire, affaiblissaient la discipline, établissaient leurs fiches, espionnaient les officiers. Inutile de rappeler ici l'histoire du dreyfusisme et les agissements du général André. Un grand nombre d'officiers du plus grand mérite, découragés, donnèrent alors leur démission. La France s'en allait à la ruine, et c'est à une protection spéciale de la Providence qu'il faut attribuer sa survie.

Pendant que certains chefs se retiraient, d'autres firent confiance à la patrie et ne voulurent point désespérer de l'avenir. Parmi ces derniers se trouvait Pau. Fidèle à ses devoirs religieux, indépendant sans bouderie, gagnant par la perfection de son service et l'évidente supériorité de son génie l'estime universelle, il s'imposa. Promu officier de la Légion en 1894, commandeur dix ans après ; il est nommé brigadier à 48 ans, divisionnaire en 1903. Puis il commande le 16e corps d'armée à Montpellier. Enfin il est élu, 1909, membre du Conseil supérieur de la guerre, et commandant, à Nancy, du fameux 20e Corps, le gardien de nos frontières et l'orgueil de l'armée française.

Dès lors il était désigné par l'opinion unanime de la nation et de l'armée pour le poste de généralissime dans la future guerre que l'on voyait poindre à l'horizon. Il imposait son opinion au Conseil supérieur de la guerre, non certes par l'intrigue, car il était le plus modeste des hommes, mais par la libre adhésion de ses collègues.

En 1911, après l'historique incident d'Agadir, chacun comprit que, puisque l'Allemagne nous provoquait, la guerre était imminente, et le gouvernement se résolut enfin, malgré ses répugnances, à désigner un généralissime. Le Conseil supérieur proposa à l'unanimité le général Pau. Pourtant il ne fut jamais nommé. On a dit que cet homme magnanime, avant d'accepter la responsabilité du salut de la France, demanda qu'on lui laissât le libre

choix de ses principaux collaborateurs. C'était évidemment trop exiger de ministres politiques, esclaves d'une Chambre radicale ; ils refusèrent ; et le général, se retirant humblement, désigna alors pour son remplaçant le général Joffre dont il estimait le mérite, et qui depuis, s'est montré digne de la confiance placée en lui.

Deux ans plus tard, le général Pau devait rendre à son pays un dernier service. Sous la menace toujours croissante de la guerre, la France sentait la nécessité de grossir ses bataillons ; et l'unique moyen de les grossir était de rétablir le service de trois ans, moyen impopulaire parmi les masses travaillées par le socialisme. Il fallut bien, néanmoins, s'y résoudre ; et le gouvernement nomma pour ses commissaires à la Chambre : le général Joffre et le général Pau. Chacun a gardé le souvenir de cette tragique séance où les chefs de l'armée furent grossièrement insultés par des députés radicaux. Les généraux s'indignèrent, Pau voulait quitter la Chambre, et on eut grand peine à le retenir. Il parla, néanmoins, non à la Chambre mais au Sénat, et ce vieux soldat nourri dans les camps, par la seule force de la raison et par le feu qu'allumait en lui l'amour de la patrie, atteignit la haute éloquence et enleva le vote qui, peut-être, nous a sauvés, juillet 1913.

Atteint par la limite d'âge, promu grand officier, puis grand-croix de la Légion d'honneur, le général prit sa retraite en novembre 1913, et passa son cher 20e Corps d'armée à son émule et ami le général Castelnau.

Sur ces entrefaites la guerre éclata, août 1914.

Qu'allait-on faire du vieux guerrier ? Les événements se chargeront de nous répondre.

Dès les premiers engagements, les choses prirent pour nous une mauvaise tournure. Nos troupes avaient envahi l'Alsace et pénétré dans Mulhouse, au milieu des acclamations. Cette invasion était prématurée, nos divisions trop faibles, et dès le huit août, Mulhouse fut évacué.

C'était un grave échec, le gouvernement rappela le général Pau de sa retraite et lui confia l'armée d'Alsace, 9 août.

Le vieux soldat accourt aussitôt et prend les rênes. Il a tôt fait d'organiser une nouvelle offensive. Il se jette sur l'ennemi qu'il

bouscule vivement. Dès le 18, le généralissime Joffre télégraphie aux quartiers généraux : " Pendant toute la journée nous n'avons cessé de progresser dans la Haute Alsace. . . Nous avons obtenu, au cours des journées précédentes, des succès importants qui font le plus grand honneur à la troupe dont l'ardeur est incomparable, et aux chefs qui les conduisent au combat."

Le 19, nous entrons de nouveau dans Mulhouse, après avoir pris 24 canons, plusieurs milliers d'hommes, et poussé l'ennemi jusqu'au Rhin.

Quelle belle opération, quels rayons de gloire au milieu des ombres qui partout ailleurs nous enveloppaient !

Hélas ! ces journées n'eurent point de lendemain. Nos armées se repliaient partout, l'ennemi envahissait la France et marchait sur Paris. L'armée d'Alsace fut disloquée, et ses divisions furent embarquées à la hâte dans la direction de la Marne. . .

Depuis lors, le nom du général n'a plus paru dans nos bulletins de victoire. . .

Qu'était-il arrivé ? Nous l'ignorons. Le vieux soldat est trop discipliné, le vieux chrétien est trop humble pour s'abandonner aux récriminations. Ce sont là des méthodes nouvelles que la grande Muette réproouve.

Quoiqu'il en soit, le fait d'assister les bras croisés à cette revanche à laquelle il avait consacré les ardeurs de sa vie entière a dû lui causer une douleur inexprimable.

L'unique consolation qui ait pu atténuer sa souffrance lui est venue de la confiance que le gouvernement français n'a cessé de lui témoigner. Conscients du prix de la collaboration d'un tel homme, les ministres se sont disputés ses conseils, l'ont appelé dans leurs Commissions, lui ont confié des missions importantes, en Suisse, en Russie, en Australie même, missions dont il s'est acquitté à son honneur et pour le plus grand bien de la patrie. Nous l'avons acclamé au Canada.

Le général Pau est d'une taille au-dessous de la moyenne, mais vif et vigoureux. Son visage est régulier, ses yeux brillent, une grosse moustache tombante couvre ses lèvres, ses joues sont rondes et fraîches, sa figure est martiale et ardente comme il convient à un soldat, mais cordiale et de belle humeur.

Sa science militaire est universelle et il est informé sur tout. Sa conversation est d'un charmeur. Il parle avec une éloquence naturelle faite de simplicité et de conviction. Il est passé maître dans cette réplique spontanée et si française que la légende incarna dans Henri IV. Son caractère est indépendant, ses convictions religieuses et autres sont d'une franchise absolue, tempérées par une aménité qui désarme. Il est modeste et craint la notoriété.

Dans le service il est dur pour les autres et dur pour lui-même, par amour du devoir ; mais le soldat l'aime et a confiance en lui. Il sent en lui un vrai chef, un vrai père qui sait où il le mène ; et il le suivrait partout.

FR ALEXIS, *cap.*

Arme meurtrière

Dans une classe de petites filles, la maîtresse lit : . . . Tout à coup, la jeune guerrière se trouve en présence de son féroce ennemi ; sans hésiter, elle tire de son fourreau son arme meurtrière. . .

La lectrice s'arrête et s'adresse à son jeune auditoire :

— Voyons, qui d'entre vous saura me dire ce que veulent dire ces mots : " Tira de son fourreau son arme meurtrière. . . "

(Une petite main se lève.)

— Moi, Mademoiselle, cela veut dire : elle tira sa langue. . . Oui, papa disait hier que la langue est une arme meurtrière.

ENTRE AMIS

— Tu sais, X. . . est encore sans le sou.

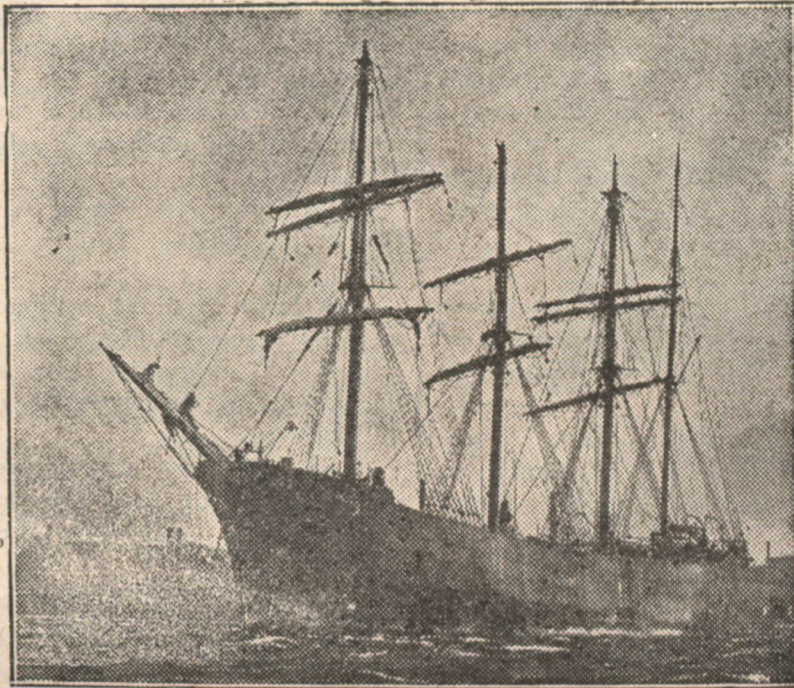
— Cela ne m'étonne pas, c'est un paresseux qui ne veut pas travailler, il ne gagne absolument rien.

— Oh ! alors, qu'il prenne garde à l'attaque d'apoplexie !

— Pourquoi ?

— Parce qu'il est sans gain (sanguin).

ÉPHÉMÉRIDES CANADIENNES



LA BARQUE ALLEMANDE "PAUL"

Elle fut le premier navire allemand à entrer à Halifax depuis la guerre. En route, elle a subi plusieurs fortes tempêtes.

DÉCEMBRE 1919

1.— A Huntingdon, P. Q., décède M. Robert Sellar, journaliste anglo-protestant, à l'âge de 79 ans. Avec M. Sellar disparaît l'un des plus farouches et irréductibles adversaires de l'influence franco-catholique en province de Québec. Sellar dirigeait, depuis cinquante-six ans, le *Huntingdon Gleaner*, et c'est lui qui écrivit le fameux pamphlet anglais "La tragédie de Québec", dont l'outrance et les faussetés ont soulevé longtemps dans les provinces canadiennes de langue anglaise, de si vives animosités contre nous.

— A Ottawa, s'ouvre le Comité national d'organisation du parti libéral au Canada. Il se dispose à ouvrir, dans la capitale fédérale, un bureau central d'informations et à nommer un organisateur national, selon les directions de la Convention d'août dernier.

— A Kitchener, Ont., des Vétérans malmenés et frappent deux échevins et deux députés pour les forcer à baiser le drapeau britannique.

2.— Les agences télégraphiques internationales rapportent que la nomination de M. le chanoine Léonard, curé de Mont-Joli, au poste d'évêque de Rimouski, est publiquement annoncée à Rome.

3.— La grève des mineurs américains commence à se faire sentir au Canada. Les compagnies de chemin de fer réduisent le nombre de leurs trains et emploient du bois pour alimenter leurs chaudières stationnaires.

— Le nouveau premier ministre de l'Ontario, M. Drury, fait connaître les grandes lignes de la politique qu'il entend suivre, à l'occasion d'un discours prononcé au Canadian Club, de Toronto.

4.— Avec sa livraison de décembre qui vient de paraître, *le Bulletin des Recherches historiques*, revue d'archéologie, d'histoire, de biographie, de bibliographie, de numismatique, etc., publié par M. Pierre-Georges Roy, de Lévis, termine sa vingt-cinquième année d'existence.

— Un incendie détruit les grands hangars de la Dorchester Lumber Co., à St-Malachie de Dorchester. Les pertes sont évaluées à \$100,000.00.

5.— On annonce que les vastes usines du réseau National canadien, à St Malo de Québec, seront pleinement en opération d'ici cinq ou six semaines.

— Une importante convention provinciale des Fermiers-Unis du Nouveau-Brunswick est convoquée à Woodstock, pour le 15 du mois courant.

6.— Le steamer français "Colmar", construit aux chantiers Davie, à Lévis, sombre au large de la Nouvelle-Écosse. Ce navire faisait son premier voyage.

8.— A une convention libérale tenue à St-Pascal, on choisit M. Adolphe Stein, député actuel à la Législature de Québec, comme candidat au siège fédéral du comté, devenu vacant par la démission de M. Ernest Lapointe, élu récemment député fédéral de Québec-Est.

9.— L'amiral Jellicoe, commandant de la flotte anglaise, arrive à Montréal de Toronto. On lui donne un dîner au Ritz Carlton où il prend la parole.

— Dans l'élection complémentaire fédérale d'Ontario-nord, Ont., le candidat des Fermiers-Unis, M. Herbert, président-général de cette organisation, est élu par 130 voix de majorité contre le candidat unioniste, M. Mackinnon.

10.— A Québec, à trois heures de l'après-midi, a lieu l'ouverture de la première session de la 15ème législature provinciale.

11.— On annonce que la guerre a coûté au Canada jusqu'au 31 mars 1919, la somme de \$1,323,793,312 et environ 250 millions depuis cette date. Voici le coût par année : 1914-15 : \$60,750,476.— 1915-16 : \$166,197,755.— 1916-17 : \$306,488,814.— 1917-18 : \$343,836,801.— 1918-1919 : \$446,519,464

— Une collision a lieu sur le C. P. R'y près de Farnham. Un train d'émigrants chinois, parti de Montréal, frappe un train de fret.

Deux personnes sont tuées et quatre sont blessées.

12.— Pour améliorer la situation monétaire entre le Canada et les États-Unis, le gouvernement d'Ottawa décide d'envoyer à nos voisins \$20,000,000. en or. Notre ministre des Finances, sir Henry Drayton, exprime l'opinion que le moyen le plus sûr de relever le niveau extrêmement bas du change, au détriment du Canada, sur le marché de New-York, c'est de s'appliquer à acheter moins des États-Unis.

— Le Saint Père envoie sa bénédiction à l'honorable sénateur Landry, gravement malade.

— A la suite d'une solennelle délégation, au Gouvernement provincial, on croit que celui-ci va approprier une subvention de \$1,000,000. au rétablissement de l'Université de Montréal.

— Le Secrétariat des Œuvres de l'Action sociale catholique de Québec atteint, aujourd'hui même, le 10e anniversaire de sa fondation.

15.— L'amiral Jellicoe arrive à Québec où il passe la journée. Il visite le port et la cale-sèche de Lévis.

— La rumeur annonce que sir R. Borden, premier-ministre du Canada, abandonnera bientôt la politique pour raison de santé.



SIR ROBERT BORDEN

— M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont, près Montréal, est choisi comme premier président de l'Union des Municipalités dans la province de Québec.

— La ville de Toronto s'oppose à la vaccination obligatoire que veut lui imposer le Bureau provincial d'Hygiène.

— Un arrêté-en-conseil des ministres d'Ottawa, autorise M. Pringle, commissaire de l'industrie du papier, à prohiber l'exportation du papier.

16.— Les Fermiers-Unis complètent leur organisation électorale, d'un bout du pays à l'autre ; ils ont résolu d'établir à Moncton, pour les provinces maritimes, un nouvel organe hebdomadaire, qui s'appellera le *United Farmer*, et pour lequel se portent responsables, de concert les Compagnies fruitières coopératives de la Nouvelle-Écosse, les Fermiers-Unis du Nouveau-Brunswick et les Producteurs de céréales, Ltée, de Winnipeg, Man.

— A St-Hyacinthe s'ouvre le premier congrès de la Confédération des Sociétés coopératives agricoles de la province de Québec.

— Sir Andrew MacPhail, de l'Université McGill, donne une très intéressante causerie au Château Frontenac, sous les auspices du Canadian Club, de Québec.

17.— Dans son discours du budget, l'honorable Trésorier de la province de Québec, M. Mitchell, annonce que notre province a de nouveau, cette année, un surplus de recettes se chiffrant à \$295,221.02.

— La ville de Montréal, par sa Commission d'hygiène, proclame la quarantaine générale contre tous les voyageurs venant de l'Ontario, à cause de l'épidémie de petite vérole sévissant dans la capitale de la province voisine.

— Le "Canadian Recruit", navire canadien construit à Montréal, est pris dans les glaces en descendant le fleuve, et s'échoue à la Rivière-Ouelle.

18.— A Victoria, le colonel Prior, récemment nommé lieutenant-gouverneur de la Colombie Anglaise, prête serment entre les mains de M. Rodolphe Boudreau, greffier du Conseil privé d'Ottawa.

— Sous l'énergique pression de ses collègues, sir Robert Borden demeure premier ministre du Canada ; on lui trouvera un substitut en qualité de Premier Ministre intérimaire, et il continuera de prendre le repos qui lui est nécessaire.



LE COL. E.-G. PRIOR

Nouveau Lieutenant-Gouverneur de la Colombie-Anglaise

— L'honorable Athanase David, secrétaire provincial de Québec, fait, sous les auspices de l'Association du Jeune Barreau, une conférence au Café du Parlement de Québec. Le sujet traité est : "Les énergies nouvelles" qui doivent assurer la supériorité de notre race dans le domaine commercial et industriel.



L'HON. ATHANASE DAVID



L'HON. SÉNATEUR LANDRY

19.— S. G. Mgr Forbes, évêque de Joliette, arrive à sa ville épiscopale, de retour d'un voyage *ad limina*.

20.— A Québec, à l'âge de 73 ans et 11 mois, décède l'hon. sénateur Landry, président de l'Association d'éducation d'Ontario.

La mort de cet ardent patriote cause des regrets universels.

— Le convoi spécial du C. P. R'y venant de Saint-Jean, N.-B., avec les passagers d'entrepont de "l'Empress of France," en destination de l'Ouest, vient en collision avec un train de marchandise, près de Onawa, Maine. Vingt-cinq personnes sont tuées et trente-quatre sont blessées.

— Le feu détruit quatre immeubles, dont deux magasins, à Chicoutimi. Les pertes sont évaluées à \$100,000.

21.— On annonce d'Ottawa que le Canada retombera sur le pied de paix, au 1er janvier 1920, par l'extinction de la plupart des arrêtés en conseil du temps de guerre : ceux qui ne prendraient pas fin alors deviendront caducs à la fin de la prochaine session fédérale.

— Le "Canadian Recruit", de la Marine marchande canadienne, qui s'était échoué le 17 dernier et qui avait réussi à se remettre à flot, vient de subir un nouvel accident. Il est maintenant abandonné à trois milles de Tadoussac.

22.— Le cabinet des ministres d'Ottawa accorde l'amnistie générale à tous les insoumis.

Le rapport soumis à ce sujet montre qu'il

y dans les districts militaires de l'est, 12,308 jeunes gens qui étaient passibles de punition pour désobéissance à la loi du service militaire.

Ces insoumis sont divisés comme suit :

N° 1 : London 10 ; N° 2 : Toronto 1,387 ; N° 3 : Ottawa-Kingston 1,578 ; N° 4 : Montréal 3,981 ; N° 5 : Québec 3,342 ; N° 6 : Nouvelle-Écosse 1,845 ; N° 7 : Nouveau-Brunswick 1,617. Total : 12,308.

23.— On fait d'imposantes obsèques à l'hon. sénateur Landry, à la Basilique de Québec. S. E. le cardinal Bégin chante le service, et S. G. Mgr Latulipe, évêque d'Haileybury, prononce l'éloge funèbre.

24.— On parle de la découverte de riches mines d'or près de Hyder, petite ville d'Alaska, sur la frontière canadienne.

— Aujourd'hui paraît en librairie un nouvel ouvrage de Mgr L.-A. Paquet, le troisième de sa collection *Etudes et appréciations*.

— A l'occasion des fêtes de Noël, le milliardaire américain John-D. Rockefeller fait une donation de cent millions de piastres pour l'avancement de l'éducation, dont moitié pour élever les salaires des professeurs de collèges, et moitié pour l'Institut Rockefeller, dans le but d'aider à combattre la maladie en développant l'enseignement de l'hygiène. Avec l'assentiment exprès du donateur, on croit que \$5,000,000 sur cette dernière somme, seront dépensées au Canada.

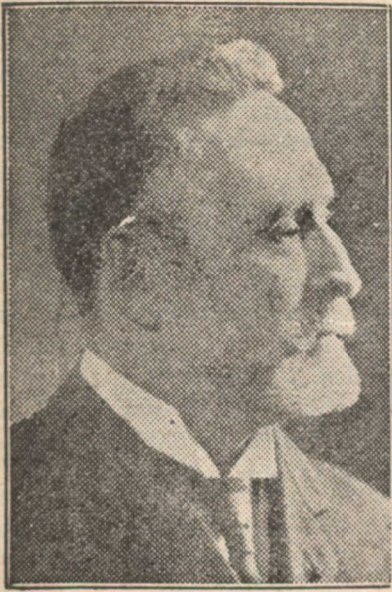
26.— Trois canadiens sont faits commandeurs de l'Ordre de la Couronne, par le roi Albert Ier de Belgique. Ce sont l'hon. sénateur Dandurand, l'hon. Dr H.-S. Béland et sir H. Ames.

— Le contrôleur du papier à journal, M. Pringle, vient de fixer comme suit les prix que les éditeurs devront payer pour cet article, ceux du moins d'entre eux qui font affaires avec la "Fort Frances Pulp and Paper Co." : \$66.00 par tonne, aux lots d'un char à la fois, et \$67.50, par moindres quantités.

27.— R. B. Russel, accusé de conspiration séditeuse, et qui vient de subir son procès à Winnipeg, est condamné à deux ans de prison.

29.— Le steamer belge, Anton Van Driel, fait naufrage à l'ouest de Cap-Race et vingt-six membres de l'équipage périssent.

— Chez Garneau, à Québec, paraît le premier volume du cours d'histoire du Canada sous la domination anglaise, par l'hon. M.



L'HON. SÉNATEUR DANDURAND



L'HON. DR H.-S. BÉLARD



SIR H. AMES

Chapais. Ce livre sort des ateliers typographiques de *l'Événement*.

30. — L'année qui finit aura été extraordinairement prospère pour le port de Montréal, si l'on en juge par une statistique qui vient d'être publiée: au cours de la saison finissante, 786 navires sont entrés dans ce port, dont 702 transatlantiques, contre 644 l'année précédente.

31 — On apprend à Québec l'heureuse nomination au sénat canadien de l'hon. M. Thomas Chapais. Le nouveau sénateur représente la division Granville, et remplacera le sénateur Choquette qui a démissionné.

— Avec la fin de la présente année la censure est abolie.

A L'ÉCOLE MÉNAGÈRE

“ Quel est le meilleur moyen d'empêcher le lait de sûrir ? ” demande la maîtresse à une fillette.

Lucie réfléchit un instant, et joyeusement s'exclame :

— Il n'y a qu'à le laisser dans la vache !

CLÉMENCE DE PIE IX

Un jour, la police des États pontificaux arrêta un homme qui distribuait clandestinement des exemplaires d'un pamphlet intitulé : *Histoire de Pie IX, pape intrus, ennemi de la religion, chef de la jeune Italie*. Dès qu'il eut connaissance de cette arrestation, le Souverain Pontife fit amener le coupable en sa présence, et, après l'avoir interrogé avec douceur il lui dit :

— Comme votre faute n'atteint que moi, je vous pardonne !

Ce malheureux, touché d'une telle générosité fondit en larmes et, se jetant aux pieds du Saint-Père, il offrit de lui révéler le nom des auteurs du pamphlet. Le Pape ne voulut rien savoir :

— Que leur faute, s'écria-t-il, reste ensevelie dans le silence, et puisse le repentir pénétrer dans leur cœur !

Un jeune chasseur disait que le lièvre est le plus poltron des animaux.

— Soit, répond un vieux Nemrod. Mais je voudrais savoir ce que vous feriez à sa place, si vous aviez ses jambes et pas de fusil !

Gauseries Scientifiques

Isolants électriques

DANS beaucoup de cas, on a besoin, en électricité, d'isolants de bonne qualité et en quantités considérables, mais dont le prix de revient ne soit pas prohibitif. C'est pour ce but précis que M. Orlando Venning Thomas donne la composition d'un isolant qu'il a imaginé et qui est facile à préparer. La matière, une fois prête, montre de nombreuses qualités : elle a de grandes propriétés diélectriques, elle est suffisamment plastique pour ne pas se fendiller et ne coule pas une fois refroidie ; elle est imperméable à l'eau, inerte en présence des réactifs et les différences de température n'ont pas de prise sur elle.

Les constituants sont : le mica, la résine et l'huile de résine. Le mica doit être pur, ou tout au moins ne pas contenir de corps alcalins ou salins ; il doit être broyé en poudre impalpable. La résine est celle qu'on trouve dans le commerce ; elle est réduite en poudre fine. L'huile de résine, de son côté, doit être exempte d'acide.

Pour préparer la composition, on prend des proportions égales en poids des trois corps constituants. On mélange le mica et la poudre de résine, puis on ajoute l'huile de résine, on fait chauffer le tout en agitant. Le mélange commence par se liquéfier, puis devient pâteux, et se liquéfie à nouveau. A ce moment, on le verse dans un récipient où on le conserve jusqu'à son utilisation.

Pour l'emploi, on chauffe le récipient jusqu'à ce que l'isolant soit assez fluide pour être coulé en place. Cette composition est destinée principalement pour isoler les conducteurs posés dans des caniveaux souterrains ; mais elle peut servir à isoler les fils et câbles métalliques qui sont employés dans les constructions en ciment armé, ou encore à imprégner en les

renforçant les papiers ou matières fibreuses qui recouvrent les câbles électriques déjà existants.

On peut, si on le désire, faire varier les proportions indiquées plus haut pour modifier les propriétés de l'isolant. En augmentant la proportion de mica, la composition est plus dure et plus cassante ; en la diminuant par rapport à l'huile de résine, on obtient, au contraire, un isolant plus mou et plus plastique.

*

* *

Voici un autre composé qui joint à un grand pouvoir isolant la propriété d'être incombustible, dur, insensible à l'humidité, facile à travailler, à mouler, et dont le prix de revient est assez bas. Il se compose des matières suivantes :

Amiante finement pulvérisée	52 pour 100
Mica tamisé	14 pour 100
Résine	1 pour 100
Fleur de soufre	3 pour 100

On doit y ajouter 10 pour 100 d'une solution de gomme Para pure, dissoute dans le bisulfure de carbone (1 partie de gomme pour 32 parties de bisulfure de carbone), et 20 pour 100 de caoutchouc minéral (dépot qui se rencontre dans les gisements de schistes oléagineux).

Les six matières se mélangent intimement. On laisse le produit à l'air pour évaporation du bisulfure de carbone. Puis on fait chauffer à la vapeur jusqu'à ce qu'il soit devenu plastique. On le coule alors dans des moules, et, par pression, on lui donne la forme désirée. C'est ainsi qu'on en fabrique des isolateurs de ligne, des socles de commutateurs, et qu'il peut remplacer le verre, la porcelaine, le marbre et les produits vulcanisés. Les proportions données ne sont pas immuables et peuvent varier dans certaines limites.

Disparition du bison d'Europe

AUTREFOIS, vivaient en Europe deux grandes espèces d'animaux du genre bœuf qu'on a désignés sous le nom d'aurochs, bien que cette dénomination ne s'applique proprement qu'à l'une des espèces.

Le véritable aurochs, c'est le *bos primigenius*, gros taureau noir, très fort, très agile, qui était assez répandu en Allemagne et en Angleterre au temps de César. L'aurochs existait encore en Pologne au XVIIIe siècle. Depuis lors, il a tout à fait disparu.

L'autre espèce est le bison d'Europe, le plus grand des mammifères terrestres d'Europe mesurant plus de trois mètres de long et presque deux mètres de hauteur au garrot ; le corps est d'ailleurs plus haut au garrot qu'au train postérieur : il est recouvert d'une fourrure fauve très longue, en forme de crinière sur la tête, le cou et le garrot ; les cornes sont placées sur les côtés de la tête, tandis que chez l'aurochs, elles étaient à l'arrière de la tête.

Le bison d'Europe vivait dans le Harz et la Saxe, sous Charlemagne ; il a disparu d'Allemagne vers 1750.

En 1914, les derniers asiles de ce représentant de la faune quaternaire étaient : d'une part, le Caucase, où quelques troupeaux erraient en liberté sur le versant nord de la chaîne, près d'Elbrouz ; d'autre part, la forêt de Bielowisca, en Lituanie, où ils étaient sous la protection formelle du Tsar, à qui appartenait cette immense étendue de bois et de plaines ; il y en avait aussi quelques-uns dans les propriétés du prince de Pless, sur la frontière de la Silésie et de la Pologne, et dans celles du comte Joseph Potocki, à Pilawin, en Volhynie, où de grands espaces soigneusement entourés leur étaient réservés.

Malgré l'ukase d'Alexandre Ier de Russie qui, en 1802, a interdit la chasse de ces grands bovidés, leur nombre n'a cessé de diminuer depuis cette époque, non pas tant du fait de la chasse ou des destructions par les animaux féroces ou

des épizooties que par dégénérescence de la race : malgré tous les efforts, les troupeaux se trouvent dans de mauvaises conditions d'existence par suite du trouble qu'apporte à leur vie l'envahissement progressif de leurs retraites par l'homme. Au commencement du siècle, on estimait à 500 têtes le troupeau de Bielowisca, et à une centaine les autres bisons vivants dans le sud de la Pologne. Depuis quelques années, les grands propriétaires réussissaient à maintenir les troupeaux.

Malheureusement la guerre a sévi très brutalement et à plusieurs reprises dans les régions où vivaient les bisons, et, si nous sommes sans renseignements précis sur ceux du Caucase, nous avons toutes raisons de croire que les trois troupeaux de Lituanie et de Pologne sont à jamais anéantis, en particulier celui du prince de Pless, déjà très éprouvé par les maladies avant les hostilités, et celui du comté Potocki. Celui-ci, nous dit la *Géographie*, a fait un récit tragique de la destruction de ses bisons, à l'élevage et à la défense desquels il avait consacré tant de soins et d'argent. Un parc de 4,200 hectares leur était réservé, 180 kilomètres de route y avaient été tracés et 44 kilomètres de palisade de 2 à 3 mètres de hauteur le circonscrivaient. Protégé par les cosaques du Don au service du comté, ce vaste domaine n'avait subi presque aucun dommage pendant les premières années de la guerre ; ce n'est qu'en décembre 1917 que la forêt fut envahie par des bandes de bolcheviks, qui, de propos délibéré arguant que " personne ne devait posséder des choses que les autres n'avaient pas ", détruisirent les rendez-vous de chasse, les abris pour les animaux et massacrèrent ceux-ci impitoyablement.

A LA FOIRE AUX CHEVAUX

Un monsieur achète un cheval.

— Il n'est pas peureux ! j'espère, demande-t-il au maquignon.

— Pour ça, non, Monsieur, répond le petit garçon de celui-ci, il passe la nuit tout seul dans l'écurie où il fait tout noir

Le village japonais

Je n'ai pas encore assez vu de village japonais pour en donner une appréciation générale bien précise. Cependant de tous ceux que j'ai vus jusqu'ici, j'ai une impression qui, si je m'abuse, réunit bien des traits communs et qui ne s'altérerait guère, si elle comptait encore les traits des autres villages du pays au Japon, m'a-t-on dit, personnes, maisons, villages, villes, tout se ressemble.

Or cette impression, la voici :

Le village japonais n'a rien qui charme notre regard. Comme il diffère du village canadien ! Celui-ci est si coquet ! Soit qu'il groupe ses maisonnettes aux couleurs fraîches dans une vaste plaine embaumée des odeurs des foins et des blés, soit qu'il les accroche aux flancs onduleux et verdoyants d'une colline, soit qu'il les déroule comme un grand chapelet le long des sinuosités capricieuses d'une rivière, toujours il est pittoresque, toujours il est charmant, enchanteur, surtout la flèche de son église qui domine toutes les habitations, autour de laquelle celles-ci se rassemblent comme des petits poussins autour de leur mère ; comme elle s'élève fière et douce dans les airs ! On dirait une reine. A la voir, on la trouve si belle qu'on l'aime irrésistiblement, car on sent que c'est elle qui nourrit, c'est elle qui protège, c'est elle qui défend, c'est elle qui procure le vrai bonheur et la vraie joie dans la charité, seule loi de la vie chrétienne.

Au village japonais, hélas ! rien de tout cela : ni le site, ni les maisons n'ont rien de pittoresque, rien de charmant.

Le site est rarement bien choisi. Le village est presque toujours construit dans la plaine, bien rarement dans les montagnes, pourtant si nombreuses ici. C'est étrange. Cependant il y a une raison. Au Japon, la principale industrie étant le riz et celui-ci ne se cultivant que dans l'eau, il est naturel que l'on choisisse de préférence les terrains plats pour y construire les rizières et conséquemment pour y établir les groupements des maisons. Mais alors rien de plus misérable que l'aspect de ces villages : on les dirait perdus au milieu de marais interminables.

Encore si les maisons du village étaient jolies ! Mais d'ordinaire elles sont réellement pitoya-

bles. Construites, partie en bois, partie en papier, ou même façonnées de paille ou de terre, ce sont plutôt des huttes que des maisons.

Ce qui est le plus désolant c'est que rien ne domine le village. Rien de saillant, rien en relief, pas d'unité par conséquent dans le spectacle : uniformément des petites maisons basses, rassemblées, pour ainsi dire, fortuitement, comme un troupeau dans un parc.

Il y a pourtant un temple païen, mais il est toujours à l'écart du village, comme le pharisien d'autrefois, fier, hautain, dédaigneux, craignant toujours de se contaminer au contact d'un peuple qu'il méprise tout en l'exploitant à son profit.

Il y a encore une autre maison qui remplace plus ou moins avantageusement le clocher du village canadien, ou même ici le temple païen : c'est le théâtre. Lui, il n'est pas si scrupuleux que le temple, ou plutôt, il est plus grossier dans sa perfidie : il est bien au milieu du village, du moins il a la facile obligeance de se placer à proximité des groupements les plus serrés. Presque chaque village a ses théâtres, où la cinématographie, déjà partout comme ici, donne à un auditoire toujours nombreux l'enseignement que l'on devine.

Qu'il y a loin d'ici au spectacle du village canadien ! Ici encore les rôles sont renversés. Au milieu du troupeau, il n'y a pas de pasteur qu'un loup déguisé. Ce n'est plus la poule qui cache avec soin ses petits sous ses ailes, c'est un vautour qui dévore avidement des œufs abandonnés.

Oh que c'est triste un village païen !... La nature y est morne, silencieuse, rêveuse ! On dirait qu'elle pleure ! Et le peuple, lui, est sans idéal, sans conviction, ignorant, insouciant, terre-à-terre. Il vit sans savoir d'où il vient et où il va. Il mange, il boit, il dort, il engendre, il travaille, et c'est tout. Mais les brutes n'en font-elles pas autant ?

Et pourtant ces païens ont aussi une âme rachetée par le sang de Jésus-Christ, une âme qui aimerait le bon Dieu si elle le connaissait, une âme qui possède malgré tout de grandes qualités et de grandes ressources et qui pourrait elle aussi pratiquer les vertus évangéliques, s'il y avait quelqu'un pour lui en montrer la voie. Oh ! quand donc y aura-t-il ici assez de missionnaires pour enseigner à ce peuple le chemin du salut ? Quand donc verrons-nous

l'Église catholique s'établir en conquérante en ce pays ? Quand donc verrons-nous dans chaque village japonais une longue flèche argentée, avec des maisons jolies et propres tout autour respirant l'honnête aisance que procure ordinairement la pratique fidèle des vertus chrétiennes ?

FR URBAIN-MARIE, O.F.M.,

Miss. apost.

“Mon fils est préfet, madame”

C'ÉTAIT en 1846, au commencement de l'été. Le petit courrier pontifical qui, trois fois par semaine, allait d'Ancône à Ferrare, s'appêtait à quitter dans la première de ces villes, l'hôtellerie des “Tre Pellegrini”. En un coin de la diligence jaune et rouge, se tenait une dame majestueuse et mûre, et fort irritée du retard causé par la personne à laquelle était réservée la seconde place de la cage roulante. La voyageuse était en robe de foulard mauve, coiffé d'une sorte de turban de pourpre sombre, toute étincelante de chaînes d'or, de bagues, d'émeraudes et de saphirs. Elle agitait violemment un éventail constellé de paillettes luisantes. A l'accent de sa parole hautaine, on devinait en elle une Piémontaise.

Un laquais accourt, portant sur son épaule une valise valétudinaire au dos de laquelle était cette inscription vague : Comtessina M., Sinigaglia.

— Une antiquaille romagnole, murmura la dame en mauve en haussant les épaules.

Enfin arrivait à la voiture une veille dame simplement vêtue d'une robe de soie feuille morte, à la débonnaire face, une écharpe de dentelle noire sur sa chevelure blanche. Elle était accompagnée par l'évêque d'Ancône et trois vieux chanoines. L'un de ces messieurs tint dévotement l'escabeau qui lui servit pour monter au coupé. L'Évêque et les Chanoines saluèrent profondément, avec des menus paroles à voix très basse, et se retirèrent. Le postillon sauta sur son cheval, fit claquer son

fouet, et la machine s'ébranla sur le pavé rocailleux d'Ancône.

— Quelque béguine d'importance ! pensait la dame au turban, tout en observant à la dérobée sa compagne, d'un air fort dédaigneux.

La dame feuille morte tira de sa poche un chapelet de verroterie. L'autre fit aussitôt sonner entre ses doigts un rosaire aux grains de vermeil. Quand les chapelets furent épuisés :

— Vous allez à Sinigaglia ? Une pauvre ville dit la dame mauve. Moi, je vais à Turin ; c'est une capitale. Nous y avons de la vieille noblesse de Suze, la comtesse d'Irée, la comtesse Villanova, la baronne d'Asti Spugmante. Je vais l'hiver aux bals de la cour. Allez-vous au bal à Sinigaglia ?

La dame feuille morte sourit bonnement, hocha sa tête blanche, regarda la nappe bleue de l'Adriatique, et, sans répondre, entama un second chapelet.

L'autre étouffait d'orgueil comprimé.

Au premier relais, un Capucin tendit sa tirelire à la portière du courrier. La dame feuille morte, toujours muette, y mit deux baïoques. La Piémontaise y fit tomber avec ostentation une pièce d'argent à l'effigie de Charles-Albert.

A midi, on entra dans Sinigaglia.

A la porte d'un vieux palais délabré, la diligence jaune et rouge s'arrêta avec un vil cliquetis de grelots. Sous le porche du palais, singulière rencontre ! se tenaient encore un évêque et trois chanoines. L'évêque ouvrit lui-même la portière en faisant la révérence. Un chanoine tint l'escabeau de la descente. Alors, la dame violette, impuissante à modérer ses passions, éclata. Comme sa compagne s'éloignait lentement, et gravissait les marches du perron, appuyée sur les bras de Monseigneur, elle lui lança cette fanfare :

— Enfin, Madame, mon fils est préfet !

— Et moi, Madame, mon fils est Pape ! . . .

C'était la mère de Pie IX, qui venait d'assister au couronnement de son Fils à St-Jean de Latran, “ mère et tête de toutes les Églises du monde ” et qui rentrait au palais de Mastai.

ÉMILE GEBHART



Goin de l'Ouvrier



L'exception n'est pas la règle

Un ouvrier de Winnipeg nous écrivait, il y a quelque temps : Vous exhorte les travailleurs catholiques à entrer dans des syndicats catholiques ; vous dites que c'est là la direction de l'Église ; vous dénoncez les unions neutres : à celà, je n'ai rien à dire, sinon que moi, ouvrier catholique, qui serais très désireux de faire partie d'une union catholique, je suis bien obligé tout de même, pour gagner ma vie, d'appartenir à un syndicat où se rencontrent des gibiers de potence. Et puis, comment réaliser un groupement ouvrier confessionnel à Winnipeg, cœur et tête du bolchevisme au Canada ? D'après vous, qu'est-ce que je dois faire ?

Entre autres choses — et nous aurons à revenir là-dessus — nous avons répondu à ce brave homme : Continuez d'appartenir à votre union ; faites votre possible pour y exercer une saine influence ; dégagez votre responsabilité des mauvais coups qu'elle pourra faire, si, toutefois, vous n'avez pas trop à en souffrir ; enfin et surtout, faites de saines lectures — nous lui en indiquons quelques-unes ; mieux encore, tâchez d'amener quelques ouvriers catholiques à se grouper en cercle d'études sociales sous la direction d'un prêtre. De la sorte, vous pourrez vous prémunir contre les doctrines fausses qui ont encore cours dans votre milieu et vous mettre en mesure, non seulement d'empêcher du mal, mais de faire du bien jusque dans l'Union dont la nécessité vous oblige à faire partie.

Cela fait, ajoutons-nous, tout votre devoir est accompli : nul n'est tenu de faire l'impossible !

— Vous accordez donc, objectera-t-on, que les ouvriers catholiques peuvent, en sûreté de conscience, faire partie de syndicats non-catholiques ?

Et vous dites en même temps que l'Église demande à ses fidèles de fuir le syndicat neutre et d'adhérer au syndicat catholique ! N'est-ce pas une contradiction ?

— Pas le moins du monde. Nous disons avec Pie X qu'il est nécessaire d'établir et de favoriser les syndicats confessionnels... partout où il sera possible de subvenir, par ce moyen, aux besoins divers des ouvriers catholiques et que, là où c'est impossible, les circonstances déterminent la conduite à suivre.

*

* *

Pour résumer cela en deux mots : il y a la règle, et il y a des exceptions à la règle. Et ici comme ailleurs, les exceptions n'infirmes pas, mais confirment la règle. L'exception, c'est qu'un ouvrier catholique puisse appartenir à une union neutre ; la règle, c'est qu'il doit entrer dans une union catholique.

Nous commencerons par établir que cette règle a vraiment été formulée par l'Église, et ce sera "boucher un coin" aux organisateurs internationaux qui feignent de l'ignorer ou le nient sans vergogne ; nous montrerons, ensuite, que cette direction n'est pas étonnante quand on veut lire son catéchisme ; enfin nous examinerons quelles raisons ont amené l'Église à tracer aux ouvriers cette règle de conduite pratique, et nous répondrons aux objections qu'on lui fait. Pour terminer, nous verrons comment s'expliquent et se justifient les cas exceptionnels.

Il y a la matière à quelques articles de plus en plus nécessaires.

*

* *

Prouver que l'Église a dit aux ouvriers catholiques : Si vous jugez bon de vous syndiquer, votre devoir, à moins d'impossibilité, est d'avoir recours au syndicat catholique, — n'est pas bien malaisé. Et on voudra bien nous excuser, si nous y revenons encore : l'erreur, elle, ne cesse de se répéter.

Voici, là-dessus, les paroles de Léon XIII :
 “ Nous n'avons jamais engagé les catholiques
 “ à entrer dans des associations destinées à
 “ améliorer le sort du peuple sans les avertir
 “ en même temps que ces institutions devaient
 “ avoir la religion pour inspiratrice, pour com-
 “ pagne et pour appui.” (Encl. *Graves de*
Communi.)

En parlant des organisations ouvrières so-
 cialistes et neutres, ce grand Pape dit, dans
 l'encyclique *Rerum Novarum* : “ Les ouvriers
 “ chrétiens n'ont plus qu'à choisir entre ces
 “ deux partis : ou de donner leur nom à des
 “ sociétés dont la religion a tout à craindre,
 “ ou de s'organiser eux-mêmes et de joindre
 “ leurs forces pour pouvoir secouer hardi-
 “ ment un joug si injuste et si intolérable.
 “ Qu'il faille opter pour ce dernier parti, y
 “ a-t-il des hommes, ayant vraiment à cœur
 “ d'arracher le bien de l'humanité à un péril
 “ imminent, qui puissent avoir, là-dessus, le
 “ moindre doute ?”

Hélas oui ! Et, chez nous, ces hommes-là
 ont l'audace de se dire catholiques !

Mais continuons de citer Léon XIII.—
 Après avoir loué hautement le zèle de ceux qui
 “ s'occupent de fonder des corporations assor-
 ties aux divers métiers et d'y faire entrer les
 artisans”, le pape des ouvriers dit qu'il se
 promet, de “ ces corporations, les plus heu-
 reux fruits” pourvu que, dans la poursuite
 de leur but, elles visent “ avant tout à l'objet
 principal qui est le perfectionnement moral et
 religieux” des membres qui les composent.
 “ Autrement”, explique-t-il, “ ces sociétés dé-
 “ généreraient bien vite et tomberaient ou
 “ peu s'en faut, au rang de ces sociétés”—
 que l'Église réprouve — où la religion ne
 “ tient aucune place”. Et c'est d'elles, ces
 associations catholiques, qu'il attend la solu-
 tion de la question ouvrière, car, dit-il, “ il
 “ faudra que tôt ou tard la bienveillance
 “ publique se tourne vers ces ouvriers qu'on
 “ aura vus actifs et modestes, mettant l'équité
 “ avant le gain et préférant à tout la religion
 “ du devoir.”

Ceux qui ont lu, dans une brochure récente
 de M. Gustave Francq, que le remède au
 bolchevisme, c'est le syndicalisme neutre et
 international — le socialisme tout court, dans
 la pensée de M. Francq — se diront sûrement
 que cela ne ressemble guère aux directions

de Léon XIII qui en savait bien aussi long,
 en ces matières, que le directeur du *Monde*
ouvrier de Montréal.

(*L'Action Catholique*)

Contre l'attrait des villes

LES marchands des campagnes ayant
 beaucoup de clients devraient se
 faire les plus ardents défenseurs du
 sol et les plus chauds partisans du
 retour à la terre. Il est de leur intérêt que les
 fils de cultivateurs ne se laissent pas trop séduire
 par les fallacieuses invitations des villes et qu'ils
 demeurent et continuent à travailler sur le sol
 ancestral.

Messieurs, quand vous causez avec les
 cultivateurs, vous feriez œuvre patriotique
 en leur tenant à peu près ce langage :

“ Vous qui travaillez d'arrache-pied pour
 établir vos nombreux fils, voulez-vous leur
 léguer un héritage qui leur procurera les moyens
 de vivre dans l'aisance et sans qu'il vous en
 coûte beaucoup de travail et d'argent ? Eta-
 blissez dès maintenant sur votre ferme un
 verger que vous agrandirez chaque année
 dans la mesure de vos ressources. Confiez-
 en le soin à celui de vos jeunes fils qui a le plus
 de goût pour ce genre de culture, donnez-lui
 l'assurance que ce verger lui appartiendra en
 propre, et qu'il pourra dans quinze à dix-huit
 ans d'ici, en retirer un revenu suffisamment
 élevé pour s'établir et vivre près de vous, s'il
 veut bien y appliquer les méthodes enseignées
 par les experts en cette matière.

Quand vous pensez à l'avenir de vos enfants,
 discutez donc cette idée avec eux. Le choix
 d'une carrière est d'une extrême importance.
 L'agriculture devient de plus en plus une indus-
 trie. L'industrie fruitière n'est pas à créer,
 elle est florissante, elle promet davantage.
 L'un de vos fils peut s'y tailler une carrière
 lucrative et des plus intéressantes”.

Parlez-leur autrement, si vous le voulez,
 mais sachez les convaincre qu'ils trouveront
 beaucoup plus d'avantages à travailler à la
 terre que dans les usines des villes.

Quoi de plus agréable qu'une belle pépinière auprès de sa demeure? C'est vraiment attrayant. Et le profit incalculable à en retirer! C'est une ressource sur laquelle on peut compter chaque année.

ROSA

Un roi populaire

L règne de par le monde un roi conquérant qui est l'idole de tous les peuples. Plus populaire que le furent nos célèbres guerroyeurs, nos éminents écrivains, nos grands hommes d'état, son nom est connu par tous les êtres humains, son influence s'exerce sur tous les confins de la terre. Il franchit tous les seuils ou presque tous, parce que rares sont ceux qui comptent sans lui... Sans lui, c'est la faim avec ses horreurs, les larmes avec leur amertume, c'est la misère noire, c'est la mort avec ses plus atroces souffrances.

Et pour lui on en voit qui sacrifie tout : leur santé, leurs affections, leur réputation, leur Dieu même. Que de cerveau il hante et la nuit et le jour, que de nobles dévouements il suscite, que d'actions basses et criminelles il fait commettre !

O roi sans rival, ô demi-dieu de la terre qui es-tu donc?... Comment te nommes-tu, toi qui parais avoir ici-bas le monopole du bien ou du mal.

Écoutez... Je suis une vile espèce de monnaie, d'origine bien humble, à la merci des passions et au service de la vertu. Je me nomme : "L'ARGENT".

L'argent ! voilà le régisseur de la terre, voilà le mot magique qui change les destinées, voilà ce qui fait le contentement du riche et le martyr du pauvre. Pour de l'argent on se vend, on se hait, on se tue ; avec de l'argent on rit, on joue, on festoie ; faute d'argent on souffre, on pâtit, on pleure dans certaines mansardes.

Simple pièce de métal frappée à l'effigie d'un roi voilà l'élément de perdition des trois quarts du genre humain. Ah ! l'argent, c'est le prix des trahisons, des parjures, de la perfidie et des crimes, c'est le mobile des haines,

des rancunes et des vengeances, c'est le père des larmes, de la faim, des dénuements et de la misère, c'est le tuteur des joies de ce monde, des honneurs et du bien-être. L'argent c'est lui qui abaisse les natures les plus belles, qui empoisonnent les sentiments les plus purs, qui fausse les affections et déchire les cœurs.

O argent, que ton œuvre est perverse quand tu es mis au service des passions humaines. Si la balance des crimes que tu fais commettre n'était équilibré d'un autre côté par les bonnes œuvres que tu opères comme tu mériterais d'être maudit à jamais.

Mais soyons impartiaux et voyons un peu quel bien immense et régénérateur se fait aussi par ce roi qui est si redoutable, guidé par l'intérêt, l'égoïsme et la passion.

Aux mains d'un cœur honnête, généreux et compatissant, l'argent est ce qu'il y a de meilleur et ce qui sème le plus de bien sur terre ou fleurit tant de misères et naît tant de douleurs.

Pour nommer entre mille quelques œuvres bienfaites opérées par l'argent, parlons d'abord de ces pauvres déshérités que le ciel a fait sans joie, de ces parias sans amour et sans pain réduits à la mendicité et que la charité publique secourt. C'est ici que l'argent entre dans son rôle. C'est encore lui qui va adoucir les souffrances, apaiser la faim, garantir du froid de pauvres veuves, de malheureux orphelins qui sont empêchés pour des raisons majeures d'aller mendier aux portes et leur pain et leur logement.

C'est l'argent qui soutient les bonnes œuvres, qui permet la construction d'hospices pour les miséreux, d'orphelinats pour les pauvres petits êtres voués à la mort et à l'ignorance.

C'est encore avec le secours de l'argent que se construisent de pieux monastères où vont s'immoler pour leur Dieu une race d'âmes d'élite qui ont pour mission de souffrir pour ceux qui jouissent des biens de la vie, de pleurer pour ceux qui chantent dans les fêtes, de prier pour ceux qui n'ouvrent jamais leurs lèvres pour la prière. C'est toujours avec de l'argent que là-bas sur les arides continents africains et asiatiques, les héroïques Missionnaires sont mis en mesure de gagner des âmes à Dieu.

Mais abrégeons pour conclure que l'argent peut faire la perte ou le salut des hommes suivant qu'ils attachent leur cœur à ce vilain métal et qu'ils en font le marche-pied de leurs

crimes, ou qu'ils l'implorant dans un détachement de cœur absolu.

Souvenons-nous donc que ce prétendu roi n'a pas d'admission au ciel et que là-haut nous jouirons des bonnes œuvres qu'il nous aura fait accomplir sur terre.

MARTHA

Riv.-du-Loup.

QUINZE LIVRES BON POIDS

Dans un quartier populeux, un boucher peu consciencieux profitait de la dureté des temps en vendant sa viande un prix exorbitant. Toutes les ménagères se plaignaient, sans parvenir à l'attendrir. Un poilu permissionnaire, témoin de leurs doléances et qui lui-même avait eu maille à partir avec le commerçant rapace, entra, un matin, dans sa boutique.

— Que désire Monsieur ? interroge le boucher.

— Coupez-moi quinze livres de bœuf.

— Quinze livres ! C'est bien quinze livres que vous voulez, fait le boucher surpris, vous ne vous trompez pas ?

— Non, c'est bien quinze livres.

Le marchand taille, rogne, entasse dans sa balance viande et os, mais le poilu réclame :

— Non, non, pas d'os, rien que de la viande

Les os retirés, le tout étant pesé, sans oublier l'inévitable coup de pouce au plateau, le boucher déclare :

— Il y a quinze livres, bon poids. L'emportez-vous ou faut-il vous l'envoyer ?

— Ni l'un ni l'autre, déclare tranquillement le poilu.

— Comment ? Vous n'avez pas cependant la prétention de consommer cela sur place, surtout cru ?

— Certainement non ; mais, depuis longtemps, je maigris ; mon docteur prétend que, depuis ma dernière permission, j'ai perdu quinze livres... alors, vous comprenez, je voulais voir quelle quantité de viande ça faisait. Je sais maintenant.

Et il sort tranquillement, accompagné des sottises que lui crie le boucher et des rires de toutes les ménagères présentes.

LES DEUX PÉTAÏN

Le généralissime Pétaïn descend d'auto dans une bourgade près du front et croise une bande de gamins en colonne par quatre, de vieilles casseroles sur la tête, et sur l'épaule tout un bazar de vieux fusils de bois. L'allure des gamins amuse infiniment le généralissime français, qui interpelle joyeusement le "chef de section", un délicieux môme aux yeux brillants.

— Vous êtes des soldats superbes, et tu m'as l'air d'un rude poilu. Comment t'appelles-tu ?

— Je m'appelle le général Pétaïn, dit le gosse fièrement, en montrant une manche sale ornée de trois étoiles.

— Eh bien, dit l'autre Pétaïn, riant de tout son cœur, je m'appelle Pétaïn aussi, et je suis très content d'avoir fait ta connaissance.

Et il lui glissa une piécette blanche.

— Pour t'acheter un bâton de sucre d'orge, si tu en trouves encore... pour le jour où tu deviendras maréchal !

UN MÉFAIT DE L'ALCOOL

Les abeilles qui possèdent de si remarquables qualités et pourraient servir d'exemple aux humains, perdent ces avantages précieux si on leur fait absorber du miel mélangé d'eau-de-vie. Les apiculteurs ont coutume de laisser à leurs élèves une quantité suffisante de miel pour les alimenter dans les mois d'hiver ; or, l'expérience est faite : du miel mélangé d'alcool rend les bestioles méchantes et paresseuses. Le désordre règne dans la république. Le rucher ressemble à une maison de fous.

Le maréchal d'Estrées était âgé de cent trois ans lorsqu'on vint lui apprendre la mort d'un de ses amis, le duc de Tresmes, qui en avait quatre-vingt douze.

Cela ne m'étonne pas, s'écria le maréchal, il était maladif et usé avant l'âge ; j'avais toujours dit qu'il ne vivrait pas vieux.



L'HUILE DE RICIN — Tableau de M. Jean GEOFFROY

Science Ménagère

LA BONNE CUISINE

MOYENS FACILES D'APPRÊTER LA MORUE

Nous donnons ci-après trois recettes qui indiqueront comment apprêter la morue :

Morue fraîche bouillie.— Enveloppez la morue dans un morceau de mousseline à fromage et placez-la dans une marmite en y mettant assez d'eau tiède pour la couvrir. Ajoutez du sel et une cuillerée à table de vinaigre. Faites bouillir lentement jusqu'à ce que l'arête des nageoires ou de la queue puisse s'enlever facilement. Lorsque le poisson sera cuit. Enlevez-le soigneusement de l'eau. Placez dans un plat et servez avec du beurre fondu, des anchois, du persil ou de la sauce aux huitres.

Morue cuite dans le fourneau.— Essayez bien le poisson avec un linge et mettez-le dans une lèche-frite. Préparez une farce composée de miettes de pain, de sariette, d'herbes salées, de persil, de poivre et de sel. Ajoutez à la farce un œuf battu afin de lier les ingrédients. Placez cette farce sur le poisson. Ajoutez un peu de beurre et faites frire pendant dix minutes pour chaque livre de poisson. Servez ensuite avec de la sauce hollandaise ou autre genre de sauce au choix.

Tranches de morue frites.— Coupez la morue en tranches sur le travers et ajoutez-y du poivre et du sel et roulez les tranches dans du gruau de maïs. Faites frire avec du beurre ou de la graisse jusqu'à ce que les tranches soient brunies.

RECETTES DIVERSES

POUR PERCER LE FER.— Voici un moyen ingénieux pour percer des trous dans des barres ou lames de fer forgées. On commence par mouler un bâton de soufre auquel on donne la forme que doit avoir le trou : le fer est chauffé à blanc, on appuie le bâton à l'endroit qu'on veut percer, où il entre comme dans du beurre, et le trou a exactement la grandeur et la forme du bâton de soufre.

POUR PERCER L'ACIER TREMPÉ.— Avec un bois très pointu, mettez à l'endroit que vous voulez percer une goutte d'extrait d'eau de javelle ; dix minutes après, nouvelle goutte ; à la troisième il y aura un trou, et comme la première couche de l'acier est toujours la plus dure, le foret finira aisément le reste.

POUR RENDRE LES BOUCHONS DE LIÈGE IMPERMÉABLES.— Pour rendre les bouchons de liège imperméables à l'alcool comme aux acides, il suffit de les tremper dans une dissolution de caoutchouc dans le chloroforme. Cette dissolution se fait à froid : il faut avoir soin de laisser les bouchons rendus imperméables quelque temps à l'air pour laisser évaporer le chloroforme.

AUTRE RECETTE.— Trempez les bouchons dans la paraffine très chaude, mais non bouillante, les laisser cinq minutes environ. Une fois secs, avoir soin de bien les essuyer avant de s'en servir.

RÉPARATION DE L'AMBRE.— Pour souder ensemble deux morceaux d'ambre jaune, faites chauffer légèrement les endroits à souder et humectez-les avec une solution de soude caustiques, puis rapprochez vivement les deux morceaux.

POUR ENLEVER LE MASTIC DURCI.— Le pétrole ramollit le ciment et permet ainsi d'enlever les vieux mastics des carreaux de fenêtre.

POUDRE A SOUDER LE FER ET L'ACIER :

Borax	700gr
Prussiate de potasse.....	70
Sel ammoniac.....	70
Limaille de fer non rouillée.....	25

On broie le mélange dans un mortier pour réduire en poudre, puis l'on met dans un creuset en tôle et l'on met de l'eau afin de faire une bouillie épaisse ; on place le creuset sur un feu de charbon en remuant constamment, on obtient ainsi une matière semblable à la pierre ponce. On laisse refroidir, puis l'on réduit en poudre et l'on peut s'en servir immédiatement.

PRÉSERVATION DE FER DE LA ROUILLE.—

Pour préserver le fer de la rouille, il suffit, après l'avoir bien décapé dans un petit bain d'acide sulfurique étendu d'eau, de l'enduire de la composition suivante :

Oxide de cuivre.....	1 part.
Borate de plomb.....	1 "
Essence de térébenthine	2 "

Laissez sécher et passez au four. Chauffez jusqu'au rouge brun. Ce vernis est très adhérent.

POUDRE POUR POLIR L'ACIER FIN.—On réduit en poudre, dans un mortier, parties égales de sel de cuisine et de sulfate de fer ; ensuite, on met le mélange dans un creuset, et, chauffé au rouge, il doit être tenu à cette température jusqu'à ce que toutes les vapeurs soient terminées. Après refroidissement, la masse est ensuite lavée à l'eau, puis séchée et réduite en poudre fine. Ce produit est un des meilleurs pour polir les objets en acier fin.

RÉPARATION DES PIPES EN ÉCUME.— Pour recoller les pipes en écume, faites une colle avec de la chaux finement pulvérisée et tamisée et du blanc d'œuf. Mettez un peu de cette colle sur les parties à réparer et tenez-les serrées l'une contre l'autre un moment.

Le marchand de bonheurs

LE connaissez-vous, ce petit métier de marchand de bonheurs ?

Bien petit métier, comme est petit celui de vendre de frêles bouquets de violettes, de gracieux bibelots à un sou, de délicats cornets de bonbons...

Mais que de bénéfiques, pour le vendeur ; et pour l'acheteur, que de douces et durables jouissances !

Nous devrions, nous, pauvres ambulants de la vie, si souvent découragés par le peu de succès de nos entreprises, nous devrions essayer de ce petit métier, capable de donner un peu de valeur à tant de vies décolorées, et que désirait si vivement entreprendre Alphonse Daudet, disant à son fils : Oh ! comme je voudrais, dans mes vieux jours, pour les colorer un peu, m'établir marchand de bonheurs !

Il s'en va, le petit marchand de bouquets et de joujoux il s'en va par les rues, portant suspendue à son cou, par un ruban rose, la corbeille qui réunit toutes ses richesses et que recouvre un voile léger, afin que la poussière ne les ternisse pas.

Mais le parfum des fleurs, mais l'éclat des joujoux font deviner ce qu'il y a de bon, de gracieux, d'attrayant sous ce voile, et les petits et les riches d'un sou accourent.

Toi, petit marchand de bonheurs, c'est dans ton cœur que tu as réuni ta gracieuse marchandise — mais dans l'éclat de tes yeux, dans le sourire de tes lèvres, dans les mots harmonieux qui sortent de ta bouche, on devine ce que tu veux donner et ce que tu peux donner :

C'est :

Une parole qui encourage et fortifie — qui dirige et ramène au devoir sans tiraillement.

Une parole qui guérit sans douleur — qui cicatrise doucement une plaie, qui ôte une épine sans blesser et qui sèche une larme.

Un sourire qui épanouit, comme un premier rayon de soleil épanouit la fleur, et attire à lui pour être réchauffé et éclairé.

Un regard qui laisse dans l'âme et le cœur un de ces souvenirs qui restent lumineux, comme ces faibles veilleuses qui ne s'éteignent pas dans l'obscurité de la nuit.

Un mot gracieux qui flatte sans faire rougir, et laisse l'âme contente d'être comprise, appréciée, estimée, aimée — oh oui, c'est vraiment un bonheur, un petit bonheur, de se sentir apprécié et aimé — et ce bonheur ne trouble pas.

Un mot spirituel qui, par sa gaîté vive, pénétrante, toujours digne, épanouit l'esprit, chasse les nuages noirs qui le menaçaient, et lui procure à son tour, le bonheur de réjouir.

Va, va, petit marchand de bonheurs, tu n'as pas besoin d'une grande mise de fonds pour ton commerce gracieux !

Un peu de bonne humeur,

Un peu de dévouement,

Un peu de désir de faire plaisir,

Un peu d'entrain pour plaire,

Un peu d'esprit, mais de bon aloi, mais à petites doses,— l'esprit qui n'est pas dosé par la bonté n'est bon à personne.

Il faut un peu de tout cela.

Va donc, offre à tous ta marchandise : n'offre même pas, donne, répands sans regarder : un sourire, une compassion, un serrement de main, une amitié. . . tout ce qui sort du cœur peut devenir une bonne action, une de ces miettes de bonheur rarement perdues qu'un pauvre affamé recueillera comme les oiseaux du ciel ramassent les miettes de pain jetées au hasard des routes.

Regarde celui qui est ton modèle, ce bon Jésus, dont la vie entière se résume en ces mots :

Il passait en faisant du bien.

C'est ta devise, petit marchand de bonheurs.

Doux souvenirs d'un bon vieillard, qui, forcément isolé de ceux qu'il avait aimés, et ne se croyant plus bon à rien parce qu'il ne pouvait plus se dévouer — sortait tous les jours ensoleillés, les poches pleines de petits sous pour les pauvres et des bonbons pour les enfants — et se disait : je vais faire des heureux.

Et quand, le soir, il rentrait, les poches vides, il essayait de se rappeler les sourires qu'il avait fait épanouir, et s'endormait paisible, en se disant : Je n'ai pas perdu ma journée.

Le marchand de bonheurs ne perd jamais sa journée.

Lui, il n'a qu'à jeter, comme au hasard, les provisions dont il a rempli son âme, son esprit et son cœur.

Faisons le bien pendant que nous en avons le temps, nous en serons d'autant plus heu-

reux nous-mêmes, en ce monde et dans l'autre.

[L'Étincelle du S.-C. de Jésus.]

“ ALLEZ DONC FAIRE VOTRE SOUPE ! ”

Henri Monnier, le célèbre satirique, ne perdait aucune occasion de faire des études de mœurs dans les rues de Paris, et de recueillir des observations dont il se servait pour ses articles.

Un jour, notre écrivain s'était arrêté près de deux *bonnes*, et avec joie il les écoutait débiter leurs absurdités et leurs bavardages.

— Mais, dis-moi donc d'aller faire ma soupe.

Cependant, sans attendre cette injonction qui ne se produisait pas, elle recommençait de plus en plus belle ses cancanes et ses coq-à-l'âne. Les deux bavardes se quittèrent enfin.

Mais, quelques pas plus loin, l'une des *bonnes* abordait une autre *camarade* et s'appêtait à recommencer une conversation sans fin. Monnier s'approcha d'elle et, d'une voix grave, lui dit : “ *Allez donc faire votre soupe.* ”

Abasourdie par cet ordre, la *bonne* se sauva sans rien dire.

UNE SAGE MAMAN

Une jeune fille qui avait passé de brillants examens, disait à sa mère : “ Maman, j'ai fait de grands progrès dans mes études. Je voudrais pourtant les compléter en apprenant encore la *psychologie*, la *philologie*, la *paléontologie*, la . . . ”

— “ Une minute ma fille, interrompit la mère, j'ai arrangé pour toi un cours plus utile et plus pressant, c'est celui de *souppologie* et de *domesticologie*. . . Et pour commencer, mets ce tablier, raccommode ces bas, puis tu pèleras ces pommes de terre et tu prépareras le déjeuner de ton père. ”

Elle avait cent fois raison, cette sage maman. La science la plus utile pour une femme, c'est la science du ménage.

AU COIN DU FEU

POUR S'AMUSER

Afin de rendre la lecture de ses pages plus intéressante à la jeunesse, *l'Apôtre* publiera chaque mois, dans le "Coin du Feu", un certain nombre de devinettes, charades et rébus, sous la rubrique "Pour s'amuser". De plus pour créer un peu d'émulation chez ceux qui se donneront la peine de chercher la réponse de ces jeux d'esprit, il y aura deux prix de une piastre chacun pour les personnes qui enverront toutes les solutions justes. Les prix seront tirés au sort et nous publierons les noms des heureux gagnants. Les réponses devront être mises sur une feuille spéciale et adressées à M. le Directeur de *l'Apôtre*, 103, rue Ste-Anne, Québec, Canada.

Les réponses doivent nous être envoyées dans la quinzaine qui suit la publication de chaque numéro.

RÉPONSES AUX JEUX D'ESPRIT DE DÉCEMBRE

DEVINETTES

1. Ce qui se laisse brûler pour garder un secret, c'est la cire à cacheter.
2. Ce qui ferait le plus de tort aux marchands de tabac est la descente d'Énée (des nez) aux enfers.

CHARADES

1. Monde — mode.
2. Grève — Rêve — Eve.

Ont trouvé la solution juste : Le Pensionnat du Bon-Pasteur, St-Hubert, Chambly ; et M. Arthur Piché, Terrebonne.

CONCOURS N° 5

DEVINETTES

1. Quel est l'instrument de musique le plus aimé des banquiers ?
2. Quelle est la lettre que les enfants gourmands aiment le plus ?

CHARADE

Mon premier se voit dans la famille,
Mon second est une ville enchanteresse,
Mon troisième, le charme du visage,
Et mon tout, dangereux.

ÉNIGME

D'un berger de Juda secondant le courage
J'étendis à ses pieds l'insulteur arrogant,
Et plus tard, quand mon nom fut l'éclair d'un
[orage,
J'ai vu fuir devant moi le Roi-Soleil enfant.



Où est l'animal qui a tué mes pigeons ?



■ Cette femme se fera certainement voler par le mendiant qui est là avec son bâton levé pour la frapper.

RÉPONSE

BERNARDE.— Votre article est arrivé trop tard pour le numéro de décembre de *l'Apôtre*, c'est regrettable n'est-ce pas? Avec vous, je souhaite de tout cœur, un complet succès à cette revue catholique et lui désire de nombreux lecteurs. Votre article a été publié dans le "Foyer" de *l'Action catholique* du 11 décembre.

BOITE AUX LETTRES

Le Coin du Feu aura son courrier mensuel. C'est une bonne nouvelle qui sera accueillie avec joie par les nouveaux lecteurs de *l'Apôtre*.

La dévouée chroniqueuse de la page du Foyer de *l'Action catholique*, Mlle Paule D'Airvault, a bien voulu se charger de répondre par voie de notre revue aux personnes qui voudront bien lui écrire. Les questions devront cependant présenter un certain intérêt pour nos lecteurs et ne contenir rien d'inconvenant. Toutes les correspondances devront être adressées à M. Paule D'Airvault, à *l'Apôtre*, 103, rue Ste-Anne, Québec, Can.

Les Agnus Dei

Les "Agnus Dei" sont des disques de cire sur lesquels est empreinte, d'un côté l'image de l'Agneau de Dieu et de l'autre celle de quelque saint. On trouve des traces de l'usage de cette bénédiction dès le VII^e siècle, et lorsqu'en 1544, on fit à Rome l'ouverture du tombeau de l'impératrice Marie, femme d'Honorius et fille de Stillicon, morte avant le milieu du Ve siècle, on y trouva un de ces "Agnus Dei", semblable à ceux que le Pape bénit encore aujourd'hui.

La cire qui s'emploie dans leur confection est celle du cierge pascal de l'année précédente, à laquelle on en ajoute beaucoup d'autre, et c'est aux religieux de l'Ordre de Citeaux, qui habitent à Rome le monastère de saint Bernard, qu'est confié le soin de la pétrir.

La cérémonie a lieu dans le palais pontifical dans une salle où on a préparé un grand bassin rempli d'eau bénite. Après une prière, le Souverain Pontife répand le baume et le saint Chrême sur l'eau, en demandant à Dieu de la consacrer pour l'usage auquel elle doit servir. Puis se tournant vers les corbeilles qui contiennent en grand nombre les empreintes de cire, il rappelle, dans une oraison, les sacrifices anciens, figures de l'innocent Agneau Jésus-Christ, et demande pour ces agneaux sans tache présentés à la bénédiction de Dieu, qu'ils protègent de tout mal ceux qui les porteront dévotement. Puis le Pape étant ceint d'un linge, s'assied près du bassin; ses officiers lui apportent les "Agnus Dei", il les plonge dans l'eau, figurant ainsi le baptême des néophytes pratiqué autrefois le Samedi-Saint. Des prélats les retirent de l'eau et les déposent sur des tables couvertes de linge blanc. Alors le Pontife se lève et, dans une prière, invoque Jésus-Christ, l'Agneau de Dieu: "Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, qui êtes l'Agneau innocent, prêtre et victime, c'est vous qui êtes l'Agneau sans tache, dont l'immolation est continuelle, l'Agneau pascal devenu, sous les espèces du sacrement, le remède et le salut de nos âmes. Daignez bénir, sanctifiez et consacrez ces agneaux sans tache, qu'en votre honneur nous avons formés de cire vierge et imbibés de l'eau sainte, du baume et du chrême sacrés, honorant en eux votre divine conception, qui fut l'effet de la Vertu divine. Défendez ceux qui les porteront sur eux, de la flamme de la tempête de toute adversité, etc."

Les "Agnus Dei" sont ensuite recueillis avec respect et réservés pour la distribution solennelle qui doit s'en faire le samedi suivant. Il est aisé de voir le lien de cette cérémonie avec la Pâque: l'Agneau pascal y est sans cesse rappelé, en même temps que l'immersion des agneaux de cire présente une allusion évidente à l'administration du baptême qui fut, durant tant de siècles, le grand intérêt de l'Église et des fidèles dans cette solennelle octave.

DOM ROZIER

La bibliothèque d'une jeune fille de vingt ans

LIVRES DE LECTURE

CES notes bibliographiques, rédigées en vue d'un public de jeunes filles cultivées, ne sont nullement exclusives. Nous ne prétendons pas dresser la liste complète de tous les bons ouvrages de lecture : notre rôle se borne à n'en signaler que de bons, réalisant ces conditions : être "intéressants, bien écrits, capables de faire du bien", et de tous points irréprochables. Quant aux applications personnelles, elles varient selon la tournure d'esprit, l'imagination, la sensibilité et le jugement de chaque lectrice ; tel ouvrage excellent pour telle jeune fille, peut être nuisible à telle autre. A chacune de prendre conseil auprès de qui a mission de la diriger.

La douce France de René Bazin (lib. de Gigord, 15, rue Cassette, Paris, VIe ; 1 vol. cartonné ; 2 fr. 75).— Dans une galerie de petits tableaux, brossés avec un art très juste, M. Bazin nous montre les divers aspects de la France, la variété et l'unité de notre cher pays, la beauté particulière de ses provinces, leurs types et leurs coutumes, quelques traits merveilleux de son histoire, les principaux motifs, enfin, qui doivent nous la faire mieux aimer. Écrit en un style limpide et imagé, ce livre plaît aux enfants des écoles primaires comme aux "intellectuels" les plus difficiles. Les jeunes filles qui ont le goût des choses de l'esprit y trouveront un charme singulier parce qu'elles découvriront, à chaque nouvelle lecture, les finesses d'un "métier" très savant cachées sous une forme simple et vraie. De pittoresques et jolis dessins de M. J.-M. Breton augmentent l'attrait du volume.

La grande Amie, de Pierre l'Ermite (Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIIIe ; 1 vol., illustré : édition de luxe, 7 fr. 50 ; édition ordinaire, 2 fr.)— Peu de romans sont aussi émouvants et "passionnants" que celui-ci. Les caractères des personnages sont d'une grande noblesse, et l'affublation sentimentale est interprétée avec la plus exacte délicatesse. Le

sens profondément religieux de l'ouvrage est suffisamment indiqué par le nom de l'auteur. Les jeunes filles qu'une imagination ardente et une sensibilité trop frémissante disposent à la rêverie et à "l'envol dans le bleu" se prémuniront par cette lecture contre le dégoût de la petite vie réelle, terne, pratique de tous les jours, qui est peut-être la leur, et bien au-dessus de laquelle les aura transportées un moment la compagnie idéaliste de Jacques et d'Odile. Écrit en une langue claire et facile avec un sentiment vif de la nature, parsemé de jolies descriptions sylvestres, l'ouvrage est illustré de 75 compositions de Damblans.

L'Emprise, de Pierre l'Ermite (Bonne Presse, 1 vol. illustré : 2 fr.). "L'Emprise est une suite de "la grande Amie". Même but : ramener les hommes et particulièrement les Français à cette bonne terre nourricière qu'ils délaissent. On rencontre beaucoup de pages gracieuses, ensoleillées, et qui font penser. L'action est bien conduite. On voit passer à travers les pages des scènes émouvantes de fraîcheur, de piété, de tendresse, de douleur et d'angoisse ; des figures très attachantes. La fin est magnifique. L'Emprise parlera aux âmes troublées, hésitantes, séduites par les fascinations des grandes villes ; elle les avertira des tristesses qui les y attendent et nous souhaitons qu'elle arrête beaucoup d'imprudents prêts à se fourvoyer sur la route de la capitale." (*L'Ami du Clergé.*)

Mme Julie Lavergne, "sa vie et son œuvre," par son fils Joseph Lavergne (Taffin-Lefort, 11, rue de Savoie, Paris, 1 vol. 4 fr. 50).— Vie d'une femme admirable, dont l'esprit de foi et l'énergie de caractère peuvent être proposés en modèle aux chrétiennes de notre temps. Aux heures héroïques Mme Lavergne a su conserver toute sa fermeté et sa confiance en Dieu. Elle n'était pas de celles qui suivent l'exemple, mais de celles qui le donnent. Le récit de sa vie, écrit avec vénération par son plus jeune fils, est d'un puissant intérêt et d'une grande édification. Plusieurs portraits augmentent encore la valeur de l'ouvrage.

Correspondance de Mme Julie Lavergne, recueillie par son fils Joseph Lavergne (Taffin-Lefort ; 2 vols, major. comprise, 9 fr. 60).— Ces lettres sont très agréables à lire et pleines d'enseignements. M. Joseph Lavergne a re-

cueilli depuis les tout premiers billets de sa mère, ceux qui ne sont que quelques mots tracés d'une écriture malhabile : " Bons baisers, cher petit papa, ta Julie ", jusqu'aux lettres de la mère de famille, toujours vaillante dans les deuils répétés. Ouvrage excellent, à conseiller aux jeunes filles, car il ne développera pas en elles le culte de l'idéalisme au détriment de la vie réelle. Vie pratique, s'il en fut : nombreuse famille à élever, lutte dans les épreuves de la maladie, dans les soucis d'argent ; la guerre aussi... Belle leçon de courage joyeux.

La mission posthume de la bienheureuse Jeanne d'Arc et le règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ, de Mgr Delassus (Desclée, 41, rue Saint-Sulpice, Paris, VIe ; 3 fr. 50).— L'auteur part de ce fait historique que Jeanne d'Arc " a reforgé l'âme française de son temps ". Il espère de la mission posthume qui lui paraît avoir été conférée à la Bienheureuse qu'elle " reforge encore l'âme française " et ramènera le règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ, sans lequel la France ne peut poursuivre dans le monde le cours de ses glorieuses destinées. Mgr Delassus enchâsse dans un résumé historique des vues providentielles sur notre pays le récit de l'intervention de Jeanne d'Arc. Il conclut qu'à l'heure de sa glorification la Pucelle reçoit en quelque sorte à nouveau la mission de sauver la France. Nul livre n'est plus d'actualité et ne saurait être plus réconfortant.

[Le Noël]

UN CONSEIL

Une mère, peu fortunée, entre avec son petit garçon dans un magasin, pour y choisir un fourneau économique.

— Tenez, Madame, lui dit le marchand, si j'avais un conseil à vous donner, ce serait de prendre celui-là, c'est ce que nous fabriquons de plus avantageux.

— Sous quel rapport ?

— Sous le rapport de la dépense, vous économisez la moitié du charbon.

— Eh bien ! Je le prends.

— Maman, fait alors le petit garçon, en tirant sa mère par la robe, prends-en donc deux ; comme cela tu économiseras tout le charbon.

Association de la Garde d'honneur du Sacré-Cœur

On sait quelle grande place occupe la dévotion au Sacré-Cœur dans le monde catholique, or l'association appelée la Garde d'honneur est un moyen facile de rendre accessible à tous la dévotion au Sacré-Cœur.

La Garde d'honneur a pris naissance au monastère de la Visitation de Bourg, en 1863, parmi les Sœurs de la bienheureuse Marguerite-Marie.

Depuis 1863, l'œuvre n'a fait que grandir. Bourg est devenu par la bienveillance de Léon XIII le siège d'une archiconfrérie très florissante, et à l'heure actuelle plusieurs archiconfréries nationales de même nom, contribuent à faire rayonner parmi les nations la dévotion au Sacré-Cœur. Plusieurs millions de fidèles ont déjà donné leurs noms à cette admirable association. A leur tête se trouvent Pie IX, Léon XIII, plus de huit cents cardinaux, archevêques, évêques de tous les pays du monde.

Parmi ces archiconfréries nationales, il ne faut pas oublier celle du Canada dont le siège est à Québec, chez les RR. SS. de la Charité.

L'origine et la base doctrinale de cette œuvre remontent au Calvaire. En effet, l'objet spécial qu'elle propose à la vénération de ses membres est le très saint Cœur de Jésus ouvert et transpercé par le fer de la lance sur la Croix.

Son but est de rendre un culte perpétuel et ininterrompu de gloire, d'amour et de réparation à ce divin Cœur qui, blessé visiblement une fois sur le Calvaire, est blessé invisiblement à toute heure par l'oubli, l'ingratitude et les péchés des hommes.

Et d'abord, glorifier Jésus-Christ, proclamer sa royauté au moment même où les Sociétés diverses le renient, l'excluent de leur sein, de leurs lois, de leurs institutions, et veulent se gouverner sans Lui.

2. Réparer les outrages, les blasphèmes sans nom et les injures sacrilèges prodigués sans cesse à Notre-Seigneur, les expier, les couvrir par nos louanges et bénédictions !

3. Rendre enfin amour pour amour à ce divin Sauveur Jésus, si méconnu, si délaissé dans son sacrement d'amour, l'Eucharistie...

En un mot, les rois de ce monde ont des soldats d'élites qui les entourent pour les honorer, les protéger, les défendre au besoin. Pourquoi Jésus-Christ, notre Roi par excellence, n'aurait-il pas lui surtout, sa garde d'honneur. C'est justement le rôle que remplissent les associés de la Garde d'honneur ?

Avantages :

Entre autres avantages, il y a celui de pouvoir gagner les nombreuses indulgences qui ont été accordées par les Souverains Pontifes.

Pie IX a bien voulu ouvrir par trois fois, en faveur des associés de la Garde d'honneur, le trésor de l'Église.

En 1864, il communiqua à cette association les indulgences suivantes :

1° Indulgence plénière le jour de la réception dans la confrérie ;

2° Indulgence plénière à la fête du Sacré-Cœur ;

3° Indulgence plénière le premier vendredi ou le premier dimanche de chaque mois.

4° Indulgence plénière un jour au choix, chaque mois ;

5° Indulgence plénière à l'heure de la mort, si vraiment contrit, on invoque au moins de cœur, lorsqu'on ne peut le faire de bouche, le saint nom de Jésus ;

6° Toutes les indulgences des stations de Rome ;

7° Indulgence plénière à dix grandes fêtes de l'année ;

8° Plusieurs indulgences partielles.

En 1865, Pie IX accorda encore :

1° Indulgence de 7 ans et 7 quarantaines aux associés qui feront le pieux exercice de la Garde d'honneur pendant l'heure assignée ;

2° Indulgence de 100 jours pour toutes heures auxquelles, ils auront la sainte pensée de faire le même exercice et de prier aux mêmes intentions ;

3° Une indulgence plénière une fois chaque mois à ceux qui auront été fidèles tous les jours pendant un mois à ce pieux exercice.

Enfin, d'autres indulgences partielles accordées par ce même Pontife à certaines prières particulières.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

Il y a peu d'associations aussi riches que la Garde d'honneur.

Conditions :

Pour faire partie de la Garde d'honneur et participer à ses nombreuses indulgences, il faut :

1° Être enrôlé par quelqu'un des directeurs ou zélateurs et zélatrices de l'œuvre ;

2° Faire régulièrement son Heure de garde, la reprendre quand on l'a oubliée ; cette heure est choisie une fois pour toute, par l'associé lui-même, pour chaque jour. Il n'est pas nécessaire de passer cette heure en prière, ni d'être à l'église devant le saint Sacrement. Il suffit, sans rien changer à ses occupations ordinaires de se transporter par la pensée, auprès des tabernacles, et là, d'offrir à Notre-Seigneur, ses pensées, ses paroles, ses actions, ses peines, avec le désir de consoler son Cœur adorable.

Rien n'oblige sous peine de péché. L'œuvre est gratuite !

Les âmes de bonne volonté qui seront pressées intérieurement de faire partie de la Garde d'honneur, pourront s'adresser à la directrice de la Garde d'honneur, à l'Hospice des Sœurs de la Charité, 5 rue St-Olivier, Québec.

Le mort vivant

DAVID Téniers, le célèbre peintre d'Anvers, s'était déjà fait connaître par un grand nombre de tableaux où le naturel et la variété des détails le disputaient à la vivacité du coloris. Mais, malgré son talent, ses finances n'étaient pas toujours en bon état, et, plus d'une fois, il éprouva ces angoisses où jette l'absence d'un métal nécessaire au génie même. De nombreux enfants croissaient autour de lui : leur visage joyeux et rebondi ressemblait à ces petites figures que le pinceau de leur père a souvent placées dans ses tableaux ; mais il fallait nourrir et habiller cette aimable famille. Mme Téniers, excellente femme du reste, dépensait régulièrement un peu plus que ne gagnait son mari, et Téniers lui-même n'était pas doué de l'esprit d'ordre et d'économie. A l'entrée d'un hiver qui menaçait d'être rigoureux, le peintre se trouvait encore plus gêné que de coutume, et commençait à ne plus

pouvoir suffire aux besoins les plus indispensables.

Il fallait prendre un parti : Téniers réunit tous les tableaux qu'il avait achevés depuis plusieurs mois ; il les disposa dans son atelier, ayant soin de les placer dans le jour le plus favorable ; plus il annonça, dans la ville d'Anvers, qu'il allait faire une vente générale de tous ses ouvrages. Un grand nombre de curieux se présentent et regardent tout minutieusement, sans avoir l'intention de rien acheter. Les marchands de tableaux, qui voient dans la pauvreté du peintre l'occasion d'un bon marché, cherchent à faire baisser les prix par les critiques les plus amères :

— Quoi ! dit l'un d'eux, ce n'est que cela ! C'est bien la peine de nous faire venir pour si peu de chose ! Je vous offre cent pistoles de la collection.

— Je ne la donnerais pas pour mille, s'écrie Téniers, avec indignation.

En parlant ainsi, Téniers congédie les amateurs et déclare que la vente n'aura pas lieu.

Mme Téniers était dans la désolation.

— Comment faire ? disait-elle à son mari, et quelle ressource nous reste-il maintenant ? Bien, vous auriez dû tout donner pour cent pistoles.

— Non, répondit-il, c'est une folie à un peintre de vendre ses tableaux de son vivant.

— Eh bien ! Quel est votre dessein ?

— De me laisser mourir.

— O ciel ! que dites-vous ?

— Ou du moins de me faire passer pour mort.

— Mais comment faire croire que vous êtes mort, quand vous n'êtes pas même malade ?

— Sois tranquille, tu n'auras qu'à porter le deuil et à le faire prendre à nos enfants.

Le peintre quitte secrètement Anvers et bientôt le bruit de sa mort se répand. Sa femme éplorée prend le costume de veuve ; les petits enfants se laissent habiller de noir, sans y rien comprendre, et la vente des tableaux de feu Téniers est annoncée pompeusement. Le public vint, cette fois, plus nombreux encore qu'à la première vente. On n'entendait de tous les côtés que l'expression de l'admiration et des regrets. Les marchands de tableaux eux-mêmes étaient devenus sensibles.

— Grand Dieu ! s'écriait l'un d'eux, peut-être celui qui avait critiqué la collection afin de l'avoir pour cent pistoles, quelle fraîcheur

d'imagination ! Que de naturel ! Que de variété dans tous ces groupes ! Voyez ces femmes, ces enfants, ces vieillards, comme tout cela est vivant ! On les voit rire, boire, danser, et, Dieu me pardonne ! on croit presque les entendre chanter. Ah ! quel talent !

— On ne fera plus de pareils tableaux, disait un autre, Téniers a emporté son secret.

Et tous se disputaient les huit ou dix ouvrages qui restaient du peintre, ne mettant point de bornes à leurs offres, et enchérissant les uns sur les autres avec une généreuse émulation.

— Quand on les couvrirait d'or, disaient-ils, on serait encore sûr de s'y retirer : en Angleterre, en Hollande, en France, nous les voudrions ce que nous voudrions.

Des tableaux commencés, de simples esquisses qui portaient le cachet du maître, montèrent à un prix très élevé : c'est à qui viderait sa bourse pour avoir un souvenir de Téniers. Il n'y eut pas jusqu'à un vieux cahier, contenant une collection de nez et d'oreilles, faite par Téniers, à l'âge de cinq ans, qui ne fut acheté cent écus par un amateur.

Quand la vente fut achevée, Mme Téniers, à la vue de tout cet or, fut tentée de se reprocher la ruse de son mari. Celui-ci revint bientôt lui-même recueillir sa succession. Beaucoup de personnes trouvèrent fort mauvais qu'il ne fût pas mort ; on dit même que certains acquéreurs, qui avaient bien quelque droit de se fâcher, se prétendirent lésés, et parlèrent de réclamer auprès des tribunaux. Mais comme la personne de Téniers était généralement aimée dans la ville, et que la plupart des tableaux, quoique vendus fort cher, n'avaient été cependant payés que ce qu'ils valaient, le bruit se calma, les réclamations n'eurent point de suite et le pauvre défunt jouit, le reste de sa vie, des fruits de son stratagème.

E. L. CH.

— Combien ces brioches, Madame ?

— Je vous en donnerai six pour cinq sous, mon petit ami.

— Ah ! six pour cinq sous ? Ça fait alors cinq pour quatre sous, quatre pour trois, trois pour deux, deux pour un et une pour rien. Je n'en prends qu'une !...

A DIRE

Essai . . .

Donc, mes petits enfants, puisque l'homme
 [progressse,
 Puisqu'il devient plus sage en étant moins
 [soumis,
 Puisqu'il faut qu'il n'ait plus de loi, puisque
 [jeunesse
 Doit se passer, alerte, et loin des noirs ennuis..
 Puisque l'autorité, — boulet lourd et stupide,
 Que l'homme au temps passé traînait allègre-
 [ment,
 Ne doit plus entraver sa marche extra-rapide
 Vers le but très humain qu'il poursuit mainte-
 [nant . . .
 Puisque l'homme est très grand, sachant
 [beaucoup de choses
 Hormis ce qu'il fallait, jadis, apprendre bien,
 Puisque l'humanité n'a plus de fronts moroses,
 L'homme donnant au mal le même droit
 [qu'au bien . . .
 Puisque chacun est roi, dans son petit royaume,
 Ayant pour idéal, l'Égoïsme, et l'instinct
 Pour valet ; puisqu'il faut savoir le jeu de
 [paume
 Et le jeu de l'argent pour faire son chemin . . .
 Puisque l'on doit raser partout la monarchie,
 Et remplacer le roi mort, par le peuple roi,
 Nous allons essayer de la démocratie
 Chez vous, en abrogeant le précepte et la loi . . .
 Vous allez donc passer, messieurs mes fils,
 [mesdames
 Mes filles, dans la chambre où sont tous vos
 jouets :
 Il vous sera permis d'émanciper vos âmes
 Et vos bras, pour donner du corps à vos
 [projets . . .
 Vous avez des chevaux de bois, et des poupées,
 Des armes dont le plomb devrait vous assagir ;
 Vous avez des maisons bien penturelurées,
 Des soldats et des jeux presque à n'en plus
 [finir . . .
 Chaque jouet sera propriété commune,
 Mais chacun aura droit de se l'approprier.
 Nous ne vous ferons pas de remarque
 [importune,
 Et s'il fallait la guerre, eh bien ! laissez aller . . .
 * * *
 Alors, on entendit, comme en quatre-vingt-
 [treize,

Gronder l'émeute avec sa tempête de cris ;
 Ses chants, cousins germains de l'âcre
 [Marseillaise,
 Ses courses et ses chocs, sa musique et ses
 bruits . . .
 Soudain, on crut ouïr des propos énergiques :
 Un conflit s'amorçait sur les terrains brûlants . . .
 Les objurgations avaient des tons tragiques
 Qui faisaient réfléchir aux grands événements . . .
 Des mots, on se sentit entraîné vers les actes :
 Nos agneaux devenaient promptement des
 [chacals . . .
 Et leur gouvernement, grâce à ses nombreux
 [pactes,
 Allait, au lieu de l'ordre, ouvrir des carnavaux . . .
 Alors, pour prévenir des faits de Sans-Culottes,
 Ou des explosions de bolchevisme en fleur,
 Le papa se hâta d'interrompre les bottes
 Que nos démocrates se servaient de grand cœur.
 " Hop ! Silence, messieurs ! de grâce, un
 [peu mesdames . . .
 " Reprenons subito, l'ancien gouvernement . . .
 " Vous alliez déformer ce qui vous restait
 [d'âmes,
 " Et bouleverser tout dans cet appartement."
 Et nous dressons procès-verbal : Quatre poupées
 Qui doivent, à l'instant, entrer à l'hôpital,
 Pour blessures, avec fractures compliquées ;
 Péritonite aigue, hématôme pleural . . .
 Trois soldats ont perdu, dans la lutte, la tête . . .
 Et le cheval de bois a deux membres sanglants . . .
 Les maisons ont paru souffrir de . . . la conquête,
 Le Roi d'un jeu d'échecs a les cheveux tout
 [blancs . . .
 " Vous avez fait, messieurs, de la démocratie."
 Dit, avec majesté le papa, nouveau roi,
 " Quand vous aurez marché quelque peu dans
 [la vie
 " Vous entendrez prôner ce système de loi . . .
 " Votre démocratie eut été pacifique,
 " Si vous n'aviez pas eu d'intérêts à flatter . . .
 " Alors cela devint du communisme . . . épique
 " Qui, peut-être, eut fini par vous bolcheviser."
 " J'eus donc, pour quelque temps, six petites
 [anarchistes
 " Qu'un système mauvais venait de transformer
 " Je restaure les vieux principes monarchistes,
 " Vous serez les premiers, messieurs, à m'en
 louer " . . .

Jean des ARDOINS